

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

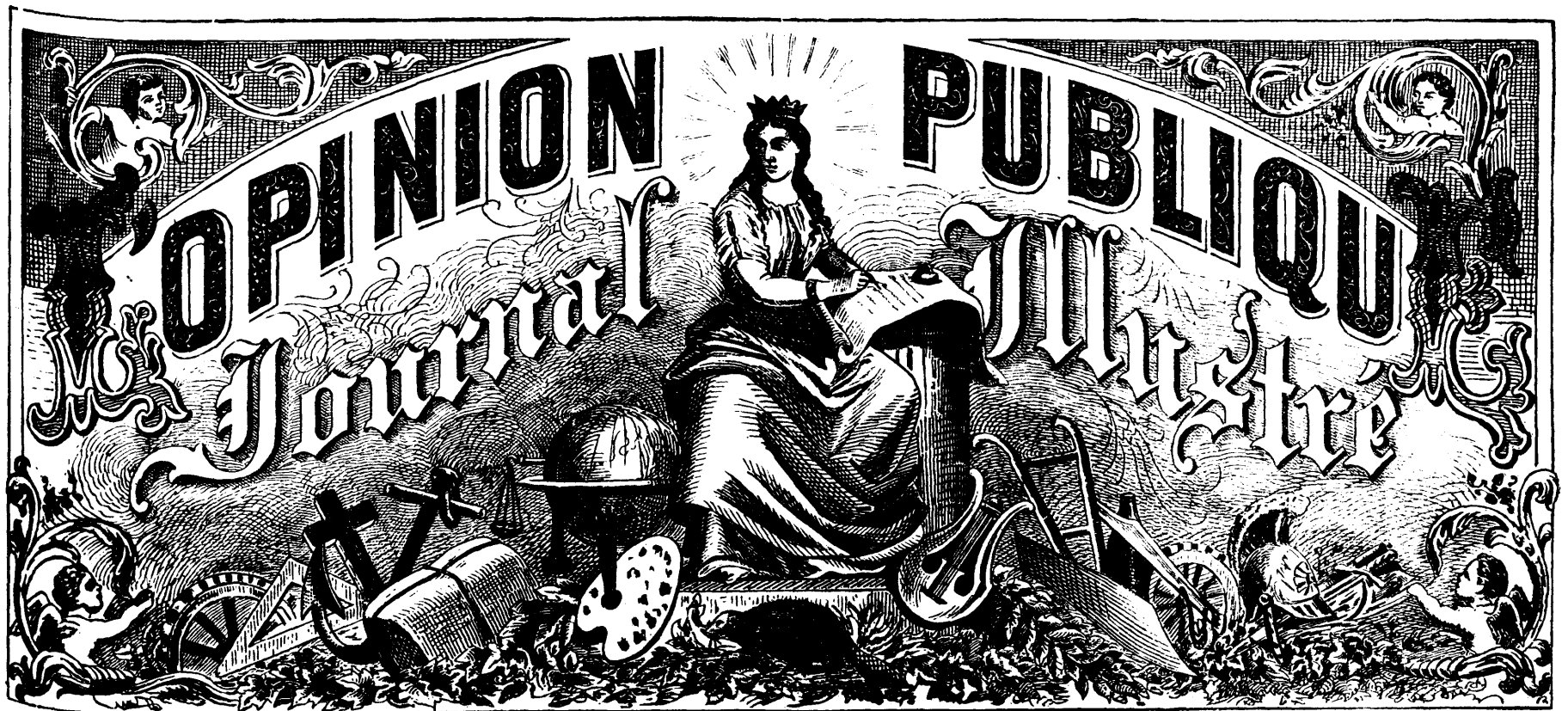
L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e.: autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.▲

Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.



Vol. I.—No. 26.

MONTREAL, JEUDI, 30 JUIN, 1870.

ABONNEMENT \$2 50
PAR NUMERO 5 CENTIMS.

L'OPINION PUBLIQUE.

LUNDI, 27 JUIN, 1870.

LA FETE NATIONALE.

La fête a été belle partout et les journaux, durant les derniers jours, n'ont été pleins que des discours et des sermons de circonstance. Il y a, depuis quelques années, recrudescence dans les effusions nationales. On fête mieux et dans plus de paroisses. A la campagne surtout, où le patriotisme est plus pur et plus vif, le nombre de ces manifestations augmente chaque année. Ce spectacle est tout un symptôme, qu'il est consolant de constater.

L'horison est chargé, l'avenir n'est pas clair, de poignantes incertitudes planent sur nos têtes; il est important, en prévision des ténébreuses éventualités qui nous menacent, que les Canadiens-Français s'affermissent, se comptent et retrempent leur courage quelque peu affaibli par plusieurs années d'oisiveté et de dissensions intestines. Ces réunions où l'on parle de la vertu et de l'héroïsme des ancêtres, feront toujours un bien immense. Absorbés toute l'année par les *int rêts*, accoutumés à ne songer qu'à leurs *droits*, les gens finiraient par oublier leurs *devoirs* à la patrie et à la nationalité. C'est si beau parler de droits! Le peuple aime tant les orateurs qui chantent sur ce ton! il est si doux d'omettre les devoirs au profit des intérêts!

Il est bien éloigné de nous le temps où un philosophe pouvait avoir des lecteurs et écrire ces admirables paroles: "Il faut mourir pour ses devoirs et ne vivre que par intervalle pour ses intérêts. Devoirs! véritable poésie de la civilisation; ôtez de nos livres les nobles résistances, les sentiments héroïques et les luttes généreuses, il ne leur reste plus à mettre en relief que ce que nous cachons chaque jour derrière les rideaux." Le clergé seul a le noble courage de parler ce langage au peuple. Les hommes politiques, les orateurs de tréteaux, à de minimes exceptions près, ne lui parlent qu'intérêts et droits. Il est donc bon qu'au moins un jour sur trois cent soixante-et-cinq le "peuple souverain" entende la vérité de ses hommes publics et apprenne qu'il a bien des devoirs à remplir avant d'atteindre l'idéal dans le patriotisme.

On a répété à satiété que "l'union fait la force;" on l'a tant dit qu'on a presque honte de le redire. Eh! bien, il faut rajeunir ce vieux proverbe du sage en l'habillant de neuf. Nous avons, plus que jamais, besoin de le réapprendre, de le graver dans nos esprits et de le pratiquer universellement. Nous sommes sur un théâtre et en face d'une position qui vont exiger de nouvelles luttes, de luttes d'intelligence, de vertu, de patriotisme et de progrès matériels. Il nous faudra serrer nos rangs, compter tous nos hommes, et présenter un front plus épais, plus fort et mieux aguerri.

Ne craignons pas ces luttes. Si nous le voulons, le succès sera encore de notre côté et nous cueillerons de nouveaux lauriers sur ces champs de bataille d'un autre genre.

Dieu fait bien tout ce qu'il fait et ce n'est pas inutilement que le peuple canadien-français a été jeté sur le continent américain; nous ne sommes pas les premiers à croire qu'il a ici une mission providentielle. M. Rameau et bien d'autres l'ont dit avant nous. "C'est le soldat de

Dieu en Amérique," a écrit un homme remarquable. Mais un tel rôle impose des devoirs sérieux, dont on semble ne pas assez se soucier. M. Rameau a de belles pages sur ces devoirs; nous ne pouvons résister au plaisir d'en détacher quelques lignes:

"C'est, dit-il, sur une énergique moralité que repose "surtout la force des sociétés; soyez donc très-instruits, soyez très-libéraux, soyez les plus habiles dans tous les exercices du corps et de l'esprit, mais pour Dieu, soyez avant tout les plus honnêtes, les plus simples et les plus religieux des hommes: là est le progrès, là est la vraie et durable puissance."

Il faut bien avouer que nous nous sommes écartés passablement de ce programme et nos pères rougiraient certainement de nous s'il leur était donné de reparaitre dans notre société. Quoique nous ne soyons pas encore abominables, nous avons dégénéré, nous avons fléchi sur plusieurs points.

Entre les mille moyens religieux, politiques et nationaux qui s'offrent à nous pour parvenir au résultat tant désiré—la force dans la vertu, l'union dans le patriotisme—la célébration plus générale, universelle de la fête nationale, est indubitablement destinée à exercer une grande influence, au point de vue de l'union et de l'effacement des divisions et des aspérités engendrées par la politique des dernières années. Mais qu'on organise ces fêtes dans un esprit large et avec des intentions sincèrement patriotiques; que la célébration, commencée sous les auspices de la religion, soit réellement un jour d'oubli, de pardon réciproque; que toute la population française y soit conviée et que la St. Jean Baptiste n'ait pas l'air d'un jour de proscription.

Montréal, sous ce rapport, donne un très-mauvais exemple; c'est ici qu'on pourrait célébrer la plus belle St. Jean Baptiste, et c'est ici que la fête a la plus piètre apparence, quand on connaît le nombre et l'aisance de la population canadienne-française.

Nous ne voulons blâmer personne; nous nous contentons de signaler un fait dont le président de la Société St. Jean-Baptiste, l'hon. M. Ouimet, a lui-même admis la triste existence dans son discours de vendredi. Cette société est si peu nombreuse que les officiers sont toujours à peu près les mêmes ou pris dans le même cercle, de sorte que les titulaires ont un peu l'air d'avoir contracté par bail emphytéotique pour l'occupation de leur charge. Cet état de choses dure déjà depuis assez longtemps. Cette année, les abstentions ont été plus nombreuses que jamais et la procession des plus minces. Nous le répétons, nous ne faisons de reproche à personne. Nous connaissons le dévouement et le patriotisme de plusieurs des officiers actuels. Et c'est parce que nous avons foi en leurs bonnes intentions que nous ne craignons pas de leur indiquer le sentiment public, dans l'espoir qu'ils feront des tentatives pour obtenir un changement que tous les vrais patriotes sollicitent vivement et depuis longtemps. Qu'on ouvre un peu plus grandes les portes de la société; qu'on fasse disparaître certaines clauses malencontreuses de la constitution; qu'on entame de bonne foi des négociations, des pourparlers avec les mécontents, et nous sommes convaincu d'avance que les choses changeront vite de face. Certes, nous le savons, un grand nombre de mauvaises têtes, gâtées par des charlatans et des demagogues, refuseront tout compromis, toute offre de réconciliation. Mais un grand nombre, la plupart de

ceux qui se tiennent à l'écart, ne demanderont pas mieux que de revenir, si l'on veut faire quelques concessions à leur amour-propre. D'après ce que nous connaissons de l'état des esprits, le succès des démarches que nous conseillons nous semble assez facile. Cette question mérite la plus sérieuse considération des membres de la Société St. Jean-Baptiste. Si le même système est continué, il s'en suivra de grands maux: on perpétuera une division, une lutte de caste ou de coterie parmi les Canadiens-Français de Montréal. Il y a pourtant assez d'autres divisions sans celle-là, qui est la pire de toutes, parce qu'elle a pour base un sentiment détestable: l'envie. Tâchons qu'un tel désastre nous soit évité. Ne gaspillons pas des forces dont l'absence nous serait si fatale, et faisons tout en notre pouvoir pour que la Société St. Jean-Baptiste de Montréal reprenne son ancienne vigueur et que ses fêtes, désormais splendides, soient un bel exemple pour tout le pays.

J. A. MOUSSEAU.

GRANDE ASSEMBLEE DU 25.

L'assemblée de samedi soir a été très tumultueuse. Il s'agissait de passer des résolutions dans le but de blâmer la conduite des Etats-Unis à notre égard pendant le mouvement fénién et de demander à l'Angleterre ce qu'elle entend faire au sujet de la défense du pays.

Une foule considérable se pressait dans la vaste salle St. Patrice. Son honneur le maire présidait la séance et plusieurs des citoyens les plus marquants de Montréal étaient sur l'estrade et devaient prendre la parole. On s'attendait à des discours importants de MM. Galt et Huntington.

M. Cherrier venait de parler et M. Marchand allait prendre la parole, lorsque les cris de Young! Young! se firent entendre dans toutes les parties de la salle, M. Marchand fut obligé de se retirer et de faire place à l'hon. John Young qui vint à bout de parler avec beaucoup de peine. Il blâma la conduite des organisateurs de cette assemblée publique, les accusa de n'avoir publié les résolutions proposées qu'à la dernière heure et protesta contre les sentiments qu'elles contenaient à l'égard des Etats-Unis. Il proposa que l'assemblée fut ajournée à un autre jour pour donner aux citoyens de Montréal le temps et l'occasion de prendre connaissance de ces résolutions.

Après beaucoup de bruit et de cris l'assemblée se divisa sur cette motion et la majorité se prononça contre. Alors les organisateurs de l'assemblée essayèrent de continuer les procédés et de faire passer les résolutions. Mais comme il était impossible de se faire entendre, le maire fit passer les résolutions en les agitant au-dessus de sa tête pendant que des cris effrayants se croisaient en répétant *oui! oui! non! non!*

Le mouvement de MM. Young, Laflamme, J. Doutre et W. Dorion, avocat, a pris tout le monde par surprise; on ne sait trop ce qu'ils ont voulu faire, vu que le mouvement préparé par le parti conservateur devrait pourtant leur plaire.

COMMENT ON FAIT SON CHEMIN.

On lit dans un journal anglais les lignes suivantes qui renferment de sages conseils pour ceux qui veulent parvenir. Ces conseils peuvent s'appliquer à toutes les classes de la société et à tous les pays, au Canada en particulier, où un *sys-*

tème d'éducation exagéré et une grande imprudence dans le choix des carrières produisent de si funestes résultats :

« On doit sans cesse avoir présente à l'esprit cette vérité que les neuf dixièmes d'entre nous sont tenus, à cause des nécessités de ce monde, de gagner leur vie à la sueur de leur front. Alors quelle raison nous porte à croire que nos enfants doivent vivre d'une autre manière que nous-mêmes ? S'ils sont doués de talents extraordinaires—quelques-uns le seront sans doute—ils se trouveront en état de faire leur chemin ; et si jamais cette occasion ne s'offre à eux, le mal n'est bien grand ni pour nous ni pour eux. Non qu'il découle des prémisses que nous avons posées que les descendants d'artisans doivent toujours être des artisans. Nous voulons simplement dire que le chemin qui conduit aux dignités est long et pénible, en vérité. Le travail patient et soutenu, l'habileté et la supériorité des parents dans l'état que la Providence leur a assigné, constituent la base la plus solide de la future élévation de leurs enfants. Puis les enfants de ceux-ci gravissent à leur tour un autre degré de l'échelle sociale, et tout-à-l'heure les descendants d'un artisan se réveilleront gentilshommes. Ce progrès est naturel. En essayant d'atteindre d'un bond le sommet de l'échelle sociale, on ne fait que s'attirer une amère déception, et cette grande misère qui remplit le monde a sa source principale dans cette folle audace des hommes.

« On s'est efforcé depuis quelques années de rendre l'ouvrier vertueux, et en même temps de lui procurer un peu de ce bonheur après lequel il soupire. Le moyen dont il s'est servi, c'est l'éducation.

« L'éducation dont nous venons de parler consiste à apprendre aux enfants de l'ouvrier à travailler courageusement, avec attention et d'une manière habile ; à leur montrer à faire autant de choses utiles que possibles, et le moyen de les exciter de façon la plus convenable ; à leur donner l'exemple de l'amour du travail, de la sobriété ; de la bienséance et de la propreté, à leur rendre ces choses habituelles, de telle sorte qu'ils ne soient jamais portés à tomber dans des habitudes contraires ; à leur faire voir à chaque instant les bienfaits qui résultent du travail, et à chasser par là de leur esprit la tentation de s'emparer du bien d'autrui par des moyens violents ou frauduleux ; enfin, à tenir bien loin de leurs cœurs toute idée d'hypocrisie et de malhonnêteté. »

REVUE ÉTRANGÈRE.

Quelques journaux parlent de bruits de guerres, et ces bruits vont toujours croissant. Toute l'Europe arme d'un bout à l'autre avec une sorte de frénésie. La question semble n'être plus que de savoir où et comment cette guerre s'engagera. Les bruits qui courent à ce sujet sont encore trop contradictoires pour pouvoir les indiquer positivement. Il en résulte avant la fin que la Russie et l'Autriche commencent à se préparer à la guerre qui ne viendrait qu'en seconde ligne sur le terrain. Mais ces nouvelles sont absolument prématurées. Le seul fait à constater, c'est l'énorme intensité des armements de la Prusse et de la Russie.

FRANCE.

Le prince impérial vient d'être promu à de nouvelles fonctions. Il est nommé officier d'ordonnance de l'empereur. Il a inauguré son nouveau grade à la revue de jeudi dernier.

L'empereur a chargé de porter plusieurs ordres au général de Clérambault. Le jeune prince a fait toutes ces courses à fond de terrain.

On sait que M. Prévost Paradol, l'un des meilleurs écrivains politiques de la France, vient d'être nommé ambassadeur aux États-Unis. La plupart des journaux français et américains ont approuvé cette nomination.

Le « Figaro » lui ayant dit dernièrement des choses désagréables, voici comment le jeune ambassadeur a répondu à ces insultes.

Samedi, 14 mai 1870.

Monsieur.—Vous avez bien voulu dire ce matin au public que je suis laid, bête et dénué de talent. Tout le monde le sait, moi tout le premier, et, pour un journal curieux de nouveautés, c'est vraiment n'apprendre là rien de nouveau à personne.

ÉTATS-PONTIFICAUX.

Rome, 16 juin. Demain matin, 17 juin, le pape entrera dans sa vingt-cinquième année de son pontificat.

Suivant une tradition romaine, le premier pape, saint Pierre, installé à Antioche et ensuite à Rome, en l'année 42 de l'ère chrétienne, a gouverné l'église pendant 25 ans 2 mois 7 jours. Aucun de ses 256 successeurs n'a eu un règne aussi long. Celui en effet, qui a occupé le plus longtemps le trône pontifical est Pie VI, qui a été pape pendant 24 ans 8 mois et 14 jours. Pie IX atteindra la limite fatale du règne de saint Pierre le 24 août 1871. Il paraît qu'il a la confiance d'arriver à cette date, en dépit du proverbe romain suivant lequel « aucun pape ne verra les années de Pierre. »

On fait courir le bruit que Pie IX a l'intention d'abdiquer quelques jours avant l'expiration du terme indiqué ci-dessus, soit par respect pour le premier pontife, soit par crainte de mourir s'il persistait à régner au delà de la limite qui n'a pas encore été dépassée. Mais c'est là une rumeur qui ne paraît reposer sur aucun fondement sérieux.

Pie IX (Mastai Ferretti) est né le 13 mai 1792. Il est, par conséquent, âgé de 78 ans. Il a été élu et proclamé pape le 16 juin 1846, et couronné le 21 du même mois.

LE CONCILE.

Mgr. Verot, Evêque de Savannah, en Amérique, a prononcé le 28 mai au Concile un discours dont les conclusions ont donné lieu à un incident qui a causé quelque émotion dans la vénérable assemblée. Ce prélat aurait dit que la définition de l'infailibilité était un sacrilège. Le président Capalti l'ayant interpellé en le priant de retirer ces paroles, il a rectifié son dire en précisant qu'il considérait que, pour lui, voter en faveur de la définition serait un sacrilège.

On parle d'une formule très-adoucie que plusieurs prélats auraient l'intention de présenter, mais sans apparence d'être actuellement acceptée. Il est aussi question de nouvelles tentatives qui seraient faites auprès du Saint-Père par M. de Banneville et d'autres membres du Corps diplomatique, pour déterminer Sa Sainteté à abandonner la question.

Sept orateurs ont parlé dans la séance du lundi 30, ce sont : Mgr. Spalding, au nom de la commission, et les Evêques de Puy, de Bale, de Nepi et de Saluces, en Italie, de Constantine, et, enfin, le vicaire apostolique de Quilon.

À la séance du 31, on a entendu Mgr. l'archevêque d'Utrecht et Mgr. Valerga, patriarche de Jérusalem, qui ont fait tous les deux de fort bons discours en faveur de la définition ; après

eux, ont pris la parole : l'archevêque de Trajanopolis, dans le même sens, et, enfin, les deux archevêques américains Purcell, de Cincinnati, et Conolly, d'Halifax, qui ont parlé avec éloquence et ont combattu vivement les arguments des définitionnistes. On a remarqué chez Mgr. Purcell une énergie de langage et de conviction qui ont produit de l'émotion. Mgr. de Cincinnati a la netteté et la franchise caractéristiques des républicains des États du Nord.

La nouvelle que le dogme de l'infailibilité serait proclamé le jour de la St. Pierre, a été lancée par le *Memorial Diplomatique* qui a supposé la chose.

ANGLETERRE.

De nombreux auditeurs assistaient au sermon du doyen Stanley, de l'abbaye de Westminster, sur Charles Dickens. Une partie du testament du défunt a été lue. Il ne veut pas de monument, se reposant sur ses ouvrages pour sa renommée. Il prie ses enfants de pratiquer le christianisme avec largeur d'esprit, sans s'astreindre aux vues étroites d'un homme ou d'une secte.

JAPON.

Un violent tremblement de terre a eu lieu à Yokohama, le 13. Plusieurs villages ont été détruits dans les environs. Le grand volcan d'Asami, dans la province de Sinchia, éteint pendant quatre siècles, s'est ouvert par un terrible explosion, engloutissant un village voisin. Un autre volcan a aussi fait irruption à 200 milles en mer.

Le gouvernement du Japon a accordé la permission d'ouvrir une école pour l'éducation de la jeunesse japonnaise dans les langues étrangères.

FAITS DIVERS.

UN TRISTE ACCIDENT.—Un citoyen des plus estimés, M. Christopher Abbott, avocat, frère de l'Hon. M. Abbott, vient de trouver la mort d'une manière tragique.

Il était à la résidence d'été de son frère, à Ste. Anne, et dimanche matin, après avoir entendu le service divin, il partit en chaloupe avec sa femme et son fils pour l'île St. Joseph. Ils arrivèrent sans encombre.

Dans le cours de la journée, M. Abbott et son fils se remirent en route à la voile pour aller visiter une autre île et madame Abbott resta sur l'île à lire. On se rappelle que dans l'après-midi le vent soufflait avec violence. La chaloupe fut bientôt emportée loin de l'île ; mais soudain une rafale plus forte que les autres s'engouffra dans les voiles et l'embarcation chavira.

Le père et le fils savaient nager, ils parvinrent à se cramponner à la quille, s'y maintinrent facilement et commencèrent à manœuvrer pour se diriger vers la terre. Malheureusement le mât de la chaloupe, qui était sans dessus-dessous, s'engagea dans le sable et l'esquif demeura fixé au milieu du courant sans qu'il fut possible de le dégager.

Les deux naufragés résolurent alors de se déshabiller et de se rendre à l'île à la nage. La distance était considérable et le père était d'une faiblesse extrême. Son fils s'en aperçut et vint à lui pour le supporter. Cette position dangereuse ne pouvait durer. Le père voyait son fils affaiblir à vue d'œil. Désespérant de pouvoir se sauver tous les deux, il prit une résolution sublime et recueillant, dans un dernier moment d'énergie ce qu'il lui restait de force, il déclara à son fils qu'il se sentait mieux, qu'il pouvait nager jusqu'à terre et lui ordonna de prendre l'avant pour aller au plus tôt rassurer sa mère.

Le fils, croyant à ces paroles encourageantes et articulées avec sang-froid, partit en effet, mais il n'avait pas parcouru un arpent, qu'en se retournant il s'aperçut que son malheureux père avait disparu.

L'idée de sa mère conserva quelques forces au fils, qui arriva auprès d'elle la mort dans l'âme. Celle-ci se trouvait dans un accident de terrain où elle n'avait pu rien voir. Cette fatale nouvelle la jeta dans un désespoir voisin de la folie, et elle voulut à trois ou quatre reprises se noyer. Son fils eut mille misères à la retirer de l'eau et il crut une nouvelle fois de périr dans cette lutte de l'amour filiale contre le désespoir de l'épouse. L'infortunée finit par se calmer et se résigner, mais ils se trouvaient dans une position effrayante.

L'île était inhabitée, le fils n'avait plus de vêtements, la mère était mouillée jusqu'aux os. Il ne leur restait rien à manger. Plus d'embarcation pour s'en retourner. Les deux infortunés durent se résigner à passer la nuit de cette sorte, exposés à un vent violent, en face de cet abîme qui renfermait le corps encore chaud d'un père et d'un époux, grelottant et pleurant aux éclats de la foudre qui gronda durant une partie de la nuit. Ce n'est que le lendemain qu'un sauvage les trouva, blottis l'un contre l'autre, épuisés de froid, de faim et de douleur.

Le défunt était un homme de talents remarquables. Il avait toujours pratiqué en Haut-Canada, où, ces années dernières, il avait été nommé juge de comté. Son frère, l'Hon. M. Abbott, l'ayant invité à partager son énorme clientèle, il était venu se fixer en Bas-Canada, où il s'était vite familiarisé avec le droit de notre province.

Nous avons rarement entendu le récit d'un drame plus émouvant.

INCENDIE DU 22 COURANT.—Un incendie considérable attirait dans la nuit du 22 une grande foule dans la direction du canal d'ou s'élevait des lueurs sinistres qui furent vues jusqu'à Trois Rivières. Le rayon incendié s'étend du canal, au nord, jusqu'à la rue Centre au sud, de la rue Montgomerie à l'est jusqu'à la rue des Seigneurs à l'ouest. Il ne reste pour ainsi dire, que des cendres fumantes là où jadis florissait une belle population ouvrière.

Il serait impossible d'évaluer la somme exacte des pertes, mais elle dépasse certainement \$200,000. Les principaux édifices consumés sont la grande manufacture de portes et fenêtres de John Ostell, la manufacture de fenêtres et les moulins de Shearer et Co., deux pâtés de maisons appartenant à M. Ostel, un à M. Mullen, la résidence de M. Shearer, etc.

Le bois de sciage consumé dépasse cinq millions de pieds. Une partie des pertes est couverte par l'assurance.

On se ferait difficilement une idée, à moins d'avoir été présent, de l'étendue et de l'horreur des flammes, de la foule présente, qui était d'au moins 20,000 personnes et de l'anxiété peinte sur toutes les figures.

Cette calamité jette sur le pavé un grand nombre de familles d'ouvriers qui se voient privés d'ouvrage et dont quelques-uns ont en outre perdu tous leurs meubles.

Un Canadien du nom de Charles Champagne, âgé de 22 ans, vient d'être victime d'un guet-à-pens. Ce jeune homme travaillait depuis longtemps pour MM. Swelt et Cie., de Troy, et était occupé avec son père et quelques-uns de ses frères à couper du bois dans la montagne, à environ 8 milles de North Bennington, Vt. Il y a un mois environ après avoir reçu \$300, il partit avec l'intention bien avouée de payer cette somme d'argent à M. Huling de Bennington. Comme il ne revint pas ce jour-là, ni le lendemain, ses parents et amis pensèrent qu'il était allé se promener en Canada. Ce n'est que vendredi de la semaine dernière que quelques-uns de ses compagnons traversant la montagne furent attirés par une odeur infecte et trouvèrent son corps à environ un mille de leur maison de pension ; il était tellement décomposé qu'il n'était plus reconnaissable. Son porte-monnaie et son argent avaient disparu, ce qui ne laisse aucun doute qu'un crime a été commis.

DÉVOUEMENT.—Une dame et sa petite fille se trouvaient avant-hier dans un train du chemin de fer New-York and Harlem, se rendant à leur résidence à Pawling, Dutchess county. Dès que le train s'arrêta à cette station, la petite fille fut enlevée du wagon par un voyageur, et la mère, qui voulait la suivre, en fut empêchée par nombre d'autres passagers se pressant à la portière soit pour entrer, soit pour sortir, si bien que le train s'était déjà remis en route avant que la voyageuse eût pu descendre. Voulant à tout prix rejoindre son enfant, qu'elle voyait avec crainte aux mains d'un étranger, elle sauta sur la voie, tomba sous les wagons et eut une jambe à peu près séparée du tronc. Il n'y a guère d'espoir qu'elle survive à cette horrible blessure.

LA TOUR DE TRAFALGAR.

Etes-vous jamais allé jusqu'au Fort des Prêtres, à la Montagne ? Vous êtes-vous enfoncé quelques fois dans les sombres taillis qui bordent, au sud-ouest, la montée qui conduit à la Côte des Neiges ? Et si vous avez été tant soit peu curieux d'examiner les sites pittoresques, les vallées qui s'étendent jeunes et fleuries sous vos yeux, les rocs qui parfois s'élèvent menaçants au-dessus de vos têtes, vous n'êtes pas sans avoir vu comme une tache blanchâtre qui apparaît au loin à gauche sur le fond vert d'un des flancs de la montagne.

Eh bien, cette tache qui de loin vous semble comme un point, c'est une petite tour à la forme gothique, aux souvenirs sinistres et sombres, pour celui qui connaît la scène d'horreur dont elle a été le théâtre.

I.

L'ORAGE.

C'était, il y a quelques dizaines d'années, par un beau jour du mois de juin, le soleil s'était levé brillant, je pris mon fusil, et, suivi de mon chien, je me dirigeai vers le Fort des Prêtres, dans l'intention de ne revenir que le soir. Il était midi quand j'arrivai à la croix rouge, à laquelle se rattache le souvenir de l'excusable Bêlisle.

La terre était couverte de mille fleurs nouvellement écloses, la végétation se faisait avec vigueur, les feuilles des arbres qui commençaient à se développer, formaient une ombre qui s'étendait épaisse sur le gazon.

Assis sous un grand orme, j'écoutais les gazouillis des oiseaux qui se répétaient mélodieux, pour se perdre ensuite dans le murmure d'un petit ruisseau qui coulait à ma droite. Le zéphir doux et chaud, tout en secondant le développement de la nature, portait aux sens une étrange impression de volupté.

Après quelques heures d'une délicieuse nonchalance, je me mis à la poursuite d'une couvée de perdrix que mon chien avait fait lever, et insensiblement, je m'égarai dans la montagne. Déjà il se faisait tard, quand je m'aperçus que j'avais perdu ma route. Le temps s'était enfui rapide, d'énormes nuages, couleur de bronze, roulaient dans l'espace, et par moments voilaient le soleil, qui déjà rasait la cime des hauts chênes.

Bientôt les nuages se condensèrent et formèrent comme un dôme immense qui s'étendait sur tout l'horizon et menaçait de se dissoudre et de s'abîmer en pluie.

Les oiseaux fuyaient d'un vol rapide et cherchaient un abri contre l'orage qui allait bientôt éclater. Le vent s'était élevé terrible et soufflait furieux à travers la forêt.

Quelques éclairs déchiraient les nuées et serpentaient avec une majestueuse lenteur.

Déjà même on entendait le tonnerre qui grondait sourd dans le lointain. Quelques gouttes d'eau tombaient larges sur les feuilles des arbres ; et moi j'étais là, seul, isolé, au milieu de la montagne, sans guide ni sentier pour retrouver mon chemin.

Dans l'étrange perplexité où je me trouvais, je saisis avec avidité tout ce qui aurait pu m'être utile, j'écoutais avec anxiété le moindre bruit, mais je n'entendais que le cri de la chouette, qui se mêlait seul et prolongé aux sifflements du vent. Un instant je crus entendre le bruit d'une sonnette, dont le son fêlé vibra, en ce moment, doux à mes oreilles. Je me précipitai, le cœur serré, vers l'endroit d'où le son paraissait sortir. En avançant, j'entendis distinctement le marcher d'un homme ; j'allais être sauvé.

Mais je fus frappé d'un bien cruel désappointement, quand je reconnus que ce n'était que l'écho de mes pas qui avait causé mon illusion ; et le son, ce n'était autre chose qu'un courant d'air qui, s'introduisant avec impétuosité dans la fissure d'une branche fendue imitait de loin le bruit d'une clochette fêlée.

II.

LA TOURELLE.

J'étais ainsi, ça et là, sans autre abri que les arbres contre la pluie qui me fouettait le visage. Mes hardes imbibées d'eau me claquaient sur les jambes. Transi de froid, je me mis dans le creux d'un chêne, dont les craquements horribles servaient fort peu à me rassurer. A chaque raffale de vent, je croyais le voir s'abîmer sur moi, et ce ne fut qu'après quelque temps d'une aussi cruelle position, qu'un éclair vint reluire immense et montra à découvert une espèce de petite tour, qui n'était qu'à quelques dizaines de pas de moi, mais que l'obscurité ne m'avait pas encore permis d'apercevoir.

Je me précipitai dans cette tour qui se trouvait si à propos. Cet asile ne valait pourtant guère mieux que celui que je venais de quitter. Ses châssis brisés laissaient entrer la pluie de tous côtés.

Quelques soliveaux à demi pourris formaient tout le plancher qu'il y avait. Il me fallait marcher avec précaution

pour ne pas tomber dans la cave qui s'ouvrait béante sous mes pieds, et qui pouvait bien être le repaire de quelque reptile venimeux.

Le vent sifflait à travers les fentes de la couverture avec une horrible furie; l'eau ruisselait, et ce ne fut pas sans une peine infinie que je parvins à boucher l'ouverture, par où elle se précipitait écumeuse dans la tour.

Épuisé de fatigue et de faim, je ne pus résister au sommeil qui s'emparait de mes sens malgré moi; et je succombai plutôt à l'excès de mon abattement qu'au désir de dormir. Mon fusil chargé, et prêt à faire feu sur le premier qui viendrait abuser de ma situation, je me tapissai le long du mur, mon chien près de moi pour me servir de gardien.

Il y avait à peine quelques minutes que j'avais fermé l'œil, quand je sentis comme quelque chose de froid qui me passa sur le visage, comme une main qui se glissait sur mon corps... Je frémis, un frisson mortel me circula par tous les membres, mes cheveux se dressaient roides sur ma tête. J'étais comme asphyxié, je n'avais ni le courage de me lever, ni la force de saisir mon fusil...

Jamais je n'ai cru aux revenants, mais ce qui me passa par la tête en ce moment, je ne saurais le dire... Était-ce quelque esprit de l'autre monde, quelque génie de l'enfer qui serait venu pour m'effrayer? Je ne le crois pas. Était-ce une main, une véritable main d'homme qui m'avait touché? Ça se peut. Était-ce un reptile qui m'avait glissé sur le corps? Ça se peut aussi. Était-ce un effet de mon imagination troublée et affaiblie? Ça se peut encore. Toujours est-il certain, que jamais je n'éprouvai aussi pénible sensation de ma vie! Si vous avez jamais éprouvé les atteintes frissonnantes de la peur, mettez-vous à ma place, et vous jugerez aisément de l'horreur de ma situation.

Le tonnerre rugissait épouvantablement; les éclairs se succédaient sans interruption, et semblaient embraser la forêt et n'en faire qu'une vaste fournaise. Mes yeux éblouis des éclats de lumière, furent frappés soudain de la vue du sang qui avait jailli sur le mur. On en voyait quelques gouttes sur le panneau de la porte.

Il me serait impossible de vous décrire les idées affreuses et incohérentes qui vinrent m'assaillir en ce moment: une pensée peut-être avait été assommée là, en cet endroit, où je me trouvais, moi, seul au milieu de la nuit! Peut-être était-ce quelque assassin qui tantôt avait passé la main sur moi; sans doute pour saisir mon fusil, pour m'ôter ma seule arme, ma seule défense!... mais mon chien était là, à mes côtés, reposant tranquille; et si c'eût été quelque être maléfaisant, l'eût-il laissé approcher sans m'avertir de sa présence...

Je ne cessais de faire mille conjectures sur ce sang, sur cette main, quand je crus m'apercevoir que les nuages commençaient à se dissiper. La pluie avait diminuée d'intensité, et bientôt elle cessa de tomber. Quelques éclairs brillaient encore mais rares. Le tonnerre s'éloignait, mais toujours en rugissant, comme un lion qui se retire de la scène de carnage où il a exercé sa fureur, plus parce qu'il n'y a plus rien qui lui résiste que parce qu'il est obligé de céder à un plus fort.

III.

LA RENCONTRE.

Aussitôt que je vis que la pluie avait entièrement cessé, je m'élançai vite hors de cette tour là, fuyant comme s'il y eût eu là quelque chose qui me faisait horreur. Et en effet, j'y avais vu du sang... une main. Je marchais d'un pas vélocé, sans savoir où j'allais. Le moindre bruit, le roulement d'une pierre que j'avais détachée sous mes pieds, et dont les bonds saccadés se répétaient sur les rochers au-dessous, tout, jusqu'aux branches que je froissais me faisait frissonner. A chaque instant je tournais la tête, croyant entendre derrière moi les pas d'un meurtrier qui allait m'atteindre. Et quelque fois il me semblait voir une main qui s'allongeait sanglante pour me saisir.

Je m'efforçais, mais en vain, de chasser cette idée de mon esprit; c'était quelque chose qui me poursuivait partout, et me pressait comme un cauchemar.

La nuit était encore obscure, et au lieu de prendre le bon chemin, je m'enfonçai plus avant dans le bois; tellement que le soleil était déjà haut, et brillait radieux au ciel, quand j'arrivai de l'autre côté de la montagne. Je cherchais avec avidité quelque hutte, quelque cabane, où je pus trouver quelqu'un qui me donnerait l'hospitalité, qui me fournirait un lit pour me reposer, ou un morceau de pain pour assouvir la faim qui me dévorait; et m'étreignait de ses pointes aiguës. Mes regards se plongeaient inquiets dans les longues avenues qui s'étendaient obscures devant moi; et rien ne frappait ma vue et je mourrais de faim, et cette main... et ce sang... et il me tardait de savoir quelques particularités sur un fait qui devait avoir fait du bruit dans les environs. Je désespérais presque de trouver là quelque demeure habitée, quand je crus voir au loin, derrière un taillis, comme un objet bleuâtre qui se détachait sur le fond blanc d'un roc aride. Je me hâte, imaginez ma joie, j'arrive, c'est une cabane! Mais ma surprise fut cruelle quand je vis un homme au regard farouche, à la taille haute, aux épaules larges et dont les muscles se dessinaient avec force, qui me dit avec aigreur qu'il n'avait rien pour moi, et que sa maison ne pouvait servir d'abri à qui que se fut. J'eus peur de cet homme. Il était assis sur un tronç d'arbre, et affilait sur une vaste pierre, une hache qui paraissait avoir été rougie par du sang; il la cacha, avec un singulier geste de mécontentement, sous une branche qui était à ses pieds.

Si vous ne pouvez me donner un morceau de pain, lui dis-je, dirigez-moi du moins vers la plus prochaine habitation; je me suis égaré, et j'ai passé la nuit dans la montagne.

Vous, vous avez couché dans la montagne, au milieu du bois? fit-il avec un sourire forcé.

Où, et je suis bien épuisé, et je n'ai pu reposer, l'orage et puis...

Et puis, où avez-vous couché par un temps pareil? Je me suis mis à couvert dans une espèce de petite tour; mais je promets bien de n'y plus passer une autre nuit; du sang... une main...

Comment, dit-il, en contractant ses lèvres avec une espèce de frémissement qu'il s'efforçait de cacher, vous y avez vu une main? Et était-ce une main d'homme? Et êtes-vous certain? Avez-vous vu quelqu'un? Avez-vous entendu marcher autour de la tour?

Non, je n'ai rien vu, rien entendu; seulement il m'a semblé qu'il devait être une main. Mais ce pouvait bien être un effet de la peur qui influait furieusement sur mon moral, dans une étrange position de mon physique. Ma réponse parut lui être plaisir.

Vous êtes jeune, et sans doute la crainte, l'imagination des revenants...

Et il s'arrêta, comme pour voir si dans ses traits, sa contenance, il ne découvrirait pas quelles étaient ses pensées.

N'avez-vous pas entendu, continua-t-il, comme un bruit sourd qui sortait de la cave; une espèce de frémissement? Du sang était-il encore là? En avez-vous vu, dites-moi, du sang, en avez-vous vu?

Et l'expression de son visage, en appuyant sur ces mots, avait quelque chose de si atroce, que je reculai d'un pas. Oui, sur le mur, sur le panneau, quelques gouttes, mais rares, mais effacées par le temps...

Et savez-vous quelle est la cause de ce sang que vous avez vu? Connaissez-vous quelques particularités sur le crime qui a été commis là, à la petite tour? Qu'en dit-on à la ville? Qui soupçonne-t-on de ce forfait?

Et comme je lui assurai que je n'en savais rien.

Je vous crois un gentilhomme, dit-il, puis-je compter sur votre parole?

Je lui jurai sur mon honneur de ne rien dire de ce qui lui plairait de me raconter: Puisque vous me promettez de tenir le secret, je vais vous dévoiler un crime horrible, affreux, atroce, tel que la barbarie en présente rarement dans les pages ensanglantées de l'histoire. Mais avant tout encore une fois, jurez de n'en jamais rien dire.

Et il courut à sa cabane; et en remporta quelques feuilles de papier sales et noires, et il lut.

IV.

LA JALOUSIE.

C'était le 4 mars, tout juste dix-neuf mois après la mort de son père et de sa mère. Le timbre du cadran venait de sonner six heures et demie. Les prières de la neuvaine étaient finies depuis longtemps; les longues files des fidèles avaient circulé avec lenteur, et s'étaient écoulées silencieuses dans les rues. Léocadie seule était restée dans le temple du Seigneur. Elle s'était humiliée aux pieds du prêtre pour lui faire l'aveu de ses fautes. Dans ce moment un jeune, grand, bien fait, vingt-cinq ans environ, entra dans l'église. C'était d'ordinaire l'heure à laquelle il s'y rendait, non pas tant pour prier Dieu que pour jouir du spectacle, vraiment grand, que présente une édifice immense qui se voile des ombres de la nuit. Une lampe brûlait immobile au milieu du chœur et sa lumière vacillante se reflétait pâle sur l'autel. Le silence de mort religieusement solennel qui régnait alors, l'ombre des piliers qui se dessinaient sur le fond grisâtre des murs, et qui s'évanouissaient comme des fantômes dans les voûtes; tout, jusqu'à l'écho même de ses pas, avait pour lui un charme, un attrait indéfinissable. C'est là, au milieu des objets qui partout vous présentent l'image d'un Dieu, où votre âme enveloppée d'une essence divine s'élève à la hauteur de son être, et contemple dans son vraie jour les œuvres du créateur; c'est là que lui, il aimait à rêver à l'amour et à ses brillantes illusions. Longtemps il était resté plongé dans une méditation profonde, quand il en fut tiré par l'apparition de quelque chose qui se mouvait dans le haut de l'église; et un instant après, il aperçut comme un objet blanc qui s'enfonça et disparut derrière l'autel.

C'était Léocadie. Elle était revêtue d'une longue robe de lin, un ruban de couleur de rose dessinait sa taille svelte et légère. Oh! qu'elle était belle en cet état! On l'eût prise pour un de ces êtres célestes, une de ces créatures immortelles telle que l'eût forgée l'imagination des poètes. Sa tête aux longs cheveux d'ébène pieusement inclinée vers le tabernacle, annonçait que sa prière était finie. Elle se leva majestueuse, et d'un pas léger traversa la nef et sortit. Le lendemain, il la revit simple et modeste au milieu de ses compagnes; et il conçut pour elle un amour fort et violent comme la passion qui l'avait fait naître.

Dix-sept ans, une figure douce et spirituelle, des manières agréables, une assez jolie fortune, avait fait de Léocadie la personne la plus intéressante et le meilleur parti de la Côte des Neiges, où elle demeurait avec sa vieille tante. Oh! Léocadie, pourquoi l'as-tu connu ce jeune homme? ... Tous les jours il se rendait chez la tante de Léocadie, et de plus en plus il attirait dans son sein ce feu dévorant, qui, comme un volcan embrasé, devait un jour éclater terrible pour eux deux.

Il y avait déjà près de trois mois que l'étranger fréquentait Léocadie, il lui avait fait un aveu de sa flamme, de la passion qu'il ressentait pour elle. Et Léocadie était trop bonne et trop sensible; elle savait qu'elle lui ferait de la peine en lui disant de ne plus revenir; et n'osait lui dire qu'elle ne pourrait jamais l'aimer; que son cœur à elle, ne lui appartenait plus, qu'il était pour un autre." Ah! que ne l'a-t-elle dit dès les premiers jours; que ne l'a-t-elle renvoyé aussitôt qu'elle l'eût connu; et qu'elle eût de pleurs et de remords! Avec son amour, une jalousie avait germé, épouvantable dans le cœur de l'étranger. Il ne pouvait souffrir que quelqu'un parlât à Léocadie. Sans cesse obsédée de ses importunités, elle déclara un soir à sa tante qu'elle ne voulait plus le voir, et la pria de le lui dire. Oh! comme il avait coûté à son cœur de faire cette réception à l'étranger. Si elle n'eût consulté qu'elle seule, peut-être ne l'eût-elle pas fait. Mais son devoir l'y obligeait; c'est à ce devoir qu'elle obéit.

Dès que l'étranger eût appris de la tante de Léocadie que c'en était de ses espérances, qu'il ne la reverrait plus jamais; dès ce moment il jura dans son cœur d'enfer, de se venger de celle qu'il avait tant aimée, mais qu'en ce moment il sacrifiait à sa fureur et sa jalousie.

Il avait juré de tirer vengeance épouvantable, et il ne songea plus dès lors qu'à préparer les moyens de consommer son abominable dessein. Et Léocadie, toujours innocente, toujours calme au milieu de l'orage qui se formait sur sa tête, ne pouvait pas même s'imaginer qu'on pût lui vouloir le moindre mal; tant la haine et la vengeance étaient une chose étrangère à son âme.

En partant l'étranger avait voulu voir Léocadie, et lui avait dit avec un air de froide ironie:

Regarde le soleil, comme il est rouge; il est rouge comme du feu, comme du sang, oui, comme du sang qui doit couler. Et il l'avait quittée brusquement.

V.

LA VENGEANCE.

Cependant celui qu'elle aimait, celui que son cœur avait choisi parmi tous les autres, s'était approché de Léocadie. Et lui aussi, il lui avait déclaré son amour; et il était payé du plus tendre retour. Depuis deux lunes ils s'étaient confiés leur tendresse mutuelle, et les nœuds sacrés de Phymen devaient bientôt les unir de liens indissolubles. Deux lunes s'étaient écoulées paisibles, sans qu'ils eussent entendu parler de l'étranger, qui pourtant ne cessait de veiller avec des yeux de vautour sur le moment de saisir sa proie.

Par un beau dimanche, après la messe, Léocadie et son amant partirent ensemble pour aller se promener à la montagne, et jouir du frais sous les arbres au feuillage touffu. Ils cheminaient pensifs.

Léocadie s'appuyait languissamment sur le bras de Joseph (c'était le nom de celui qu'elle aimait) et tous les deux, les yeux attachés l'un sur l'autre, ils gardaient un silence profond; mais qui en disait plus que les discours les plus passionnés; tant le langage du cœur d'expression pour deux âmes pures qui sympathisent et s'entendent. Oh! comme le cœur de Léocadie battait rapide sous les bras de Joseph qui la soutenait avec délicatesse, avec transport. Oh! comme il était heureux Joseph, quand Léocadie lui disait avec sa charmante expression de naïveté: Ah! si tu savais comme je t'aime. Et cependant les heures fuyaient nombreuses, et ils n'étaient arrivés qu'au pied de la montagne.

Ils mesuraient leurs pas sur le plaisir et le bonheur de marcher ensemble. C'est ainsi qu'ils se rendirent jusqu'à la petite tour; et quand ils y arrivèrent Léocadie était fatiguée. Elle voulut s'asseoir sur la verte pelouse; à l'ombre d'un tilleul dont les rameaux s'étendaient nombreux, et formaient comme un réseau qui arrêtait les rayons du soleil. La tiédeur de l'atmosphère tout en énervant les membres, répandait dans les sens cette molle langueur, ce je ne sais quoi, qui coule avec le sang dans les veines, et donne à tout notre être cette volupté délicieuse, qui amollit le corps et dilate l'âme, alors qu'elle nous plaît et nous embrase. Joseph, penché sur le sein de sa fiancée, aspirait l'amour avec le parfum des fleurs; Léocadie elle, elle était préoccupée.

Ses deux grands yeux erraient distraits autour d'elle. Au moindre bruit elle tressaillait. La chute d'une branche, le frémissement d'une feuille, lui causait une émotion pénible, dont elle ne pouvait s'expliquer la cause. Evidemment il y avait quelque chose qui l'inquiétait; et Joseph ne savait qu'en penser; son cœur à lui, bon et sensible, souffrait de la voir en cet état. Oh! ma Léocadie, lui disait-il, en lui serrant la main, qu'as-tu? dis moi ce qui cause ton agitation. Craindra-t-elle quelque chose avec moi, avec ton Joseph qui est là à tes côtés, qui veille sur sa bien-aimée?

Mais je n'ai rien moi; je ne vois pas où tu prends que je suis agitée.

Et tout en assurant qu'elle était tranquille, elle jetait tremblante la vue de tous côtés. Ah; Léocadie, je vois bien que quelque chose t'occupe, mais tu veux me le cacher; tu crains de me le dire, je croyais que tu m'aimais plus que cela. Eh bien! regarde, dit-elle, regarde le soleil; vois-tu comme il est couvert d'une teinte rougeâtre; c'est ça qui m'inquiète. Je n'aime pas à voir le soleil rouge, il me fait peur.

Ah folle! laisse cette crainte; c'est un enfantillage; voyons, ne t'en occupe plus.

Et Léocadie, comme si elle eût honte de sa peur, s'était caché le visage dans ses deux mains. En ce moment ils entendirent derrière la tour comme des pas d'homme, dont le son vibra affreusement sur chacune des cordes de son âme.

Joseph ne fit point attention; et Léocadie sembla ne pas le remarquer, pour ne lui causer aucune inquiétude. Cependant, comme s'il eût eu quelque chose qui agissait là, dans son âme, dans son âme prévoyante de quelque malheur, elle se retourna vers Joseph.

Viens, lui dit-elle, je veux partir d'ici, je ne suis pas à mon aise. Ah! viens-t'en. Et elle voulait l'entraîner avec elle.

Avant de partir, entrons au moins un instant dans la tour, avait répondu Joseph.

Comme ils mettaient le pied sur le seuil de la porte, un nuage passa rouge sur le disque du soleil; et une ombre, une ombre de mort se répandit sur le visage de Joseph. A cette vue, Léocadie tressaillit, et une larme roula brillante sur sa joue. Joseph l'essuya, sourit et se penchant sur le front de Léocadie il lui donna un baiser. Au même instant, et comme si ce baiser eût été le signal, que le monstre attendait pour exécuter son crime, il se précipite, rapide comme la foudre, sur ses deux victimes.

Léocadie a reconnu l'étranger. Un couteau brille à sa main. Elle se rappelle le soleil de sang, jette un cri, pâlit, et tombe sans connaissance et sans vie aux pieds de son assassin qui l'a frappée au cœur. Joseph s'est élançé sur lui. Il est sans arme, mais il veut venger Léocadie, ou bien expirer avec elle, avec elle qu'il aimait plus que sa vie. Une lutte s'engage violente, l'étranger enlève Joseph dans ses bras nerveux, et le terrasse sous lui. Un genou sur sa poitrine, il le saisit à la gorge. Le malheureux fit de vains efforts pour se débarrasser des serres de fer qui l'étranglaient. Ses yeux roulaient convulsivement dans leurs orbites, ses nerfs se roidissaient et tous ses membres se tordaient affreusement. L'assassin ne lâcha prise qu'après que le râle creux de la mort l'eût assuré que sa vengeance était satisfaite.

VI.

LE LOQUET.

Ayant fini sa lecture, il ploya avec soin ces feuilles à demi-déchirées, et les enferma dans une boîte, d'où il tira une espèce de petit loquet. Approchez, me dit-il; voici des cheveux de Léocadie. Elle portait ceci à son cou; et ce que vous voyez au revers est de la propre main de Joseph.

On lisait cet acrostiche, au bas d'une miniature de Léocadie:

Le Dieu qu'à Cythère on adore
En tes yeux fixa son séjour
Ornés de cils, mouillés encore,
C'est là que repose l'amour.
Ah! qui peut égaler ses charmes,
De ces yeux qu'amour embellit
Iris devant eux rend les armes
Et va se cacher de dépit.

Eh bien, me dit-il ensuite avec un air calme et un ton solennel, vous avez entendu? Rappelez vous de votre promesse. Je m'éloignai rapidement de cet individu.

GEORGE DE BOUCHERVILLE.

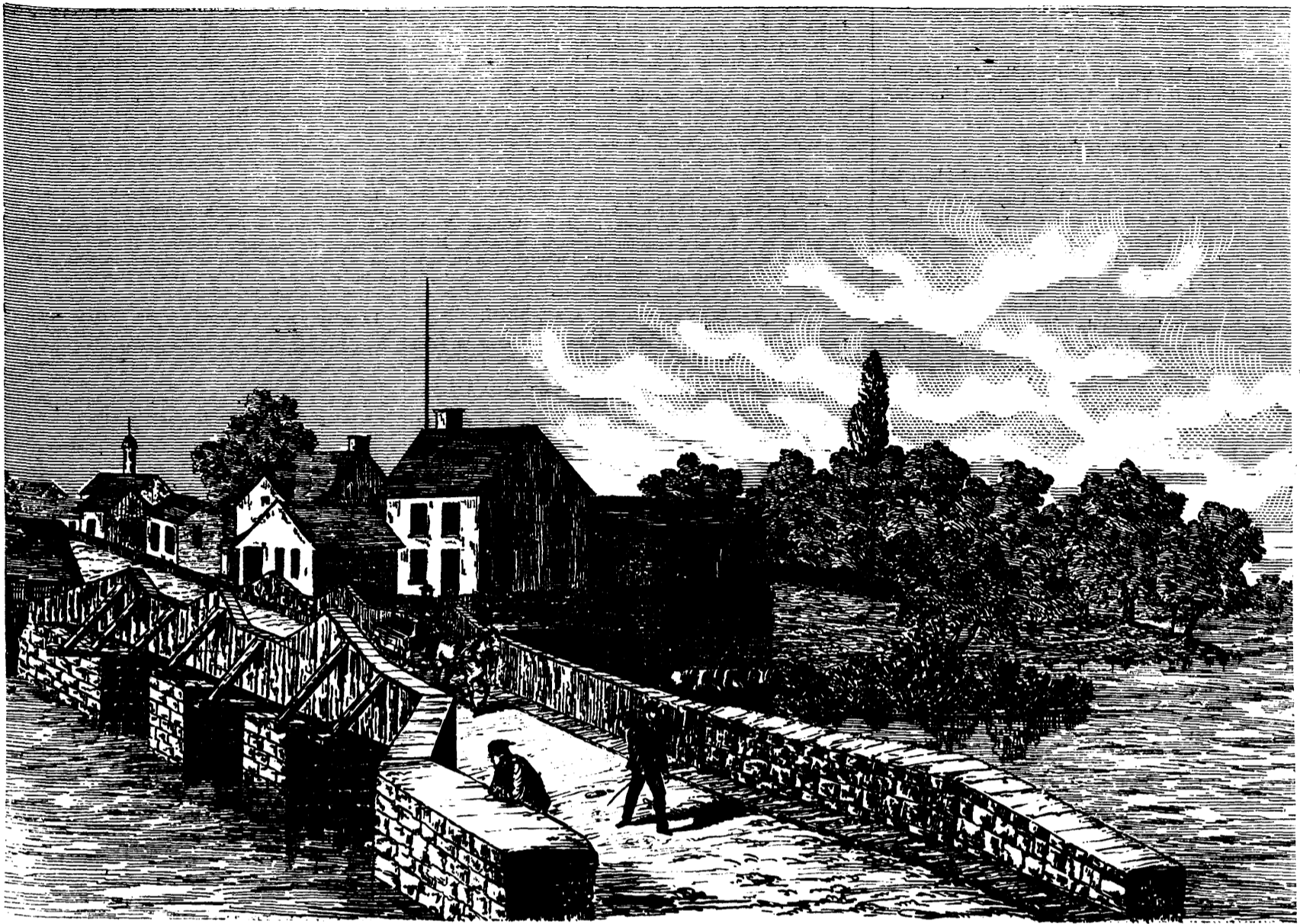
De toutes les sottises que l'homme peut faire, c'est encore le mariage que je lui conseillerais le plus volontiers; c'est du moins la seule qu'il ne peut recommencer tous les jours.

C'est souvent la femme qui nous inspire les grandes choses qu'elle nous empêchera d'accomplir.

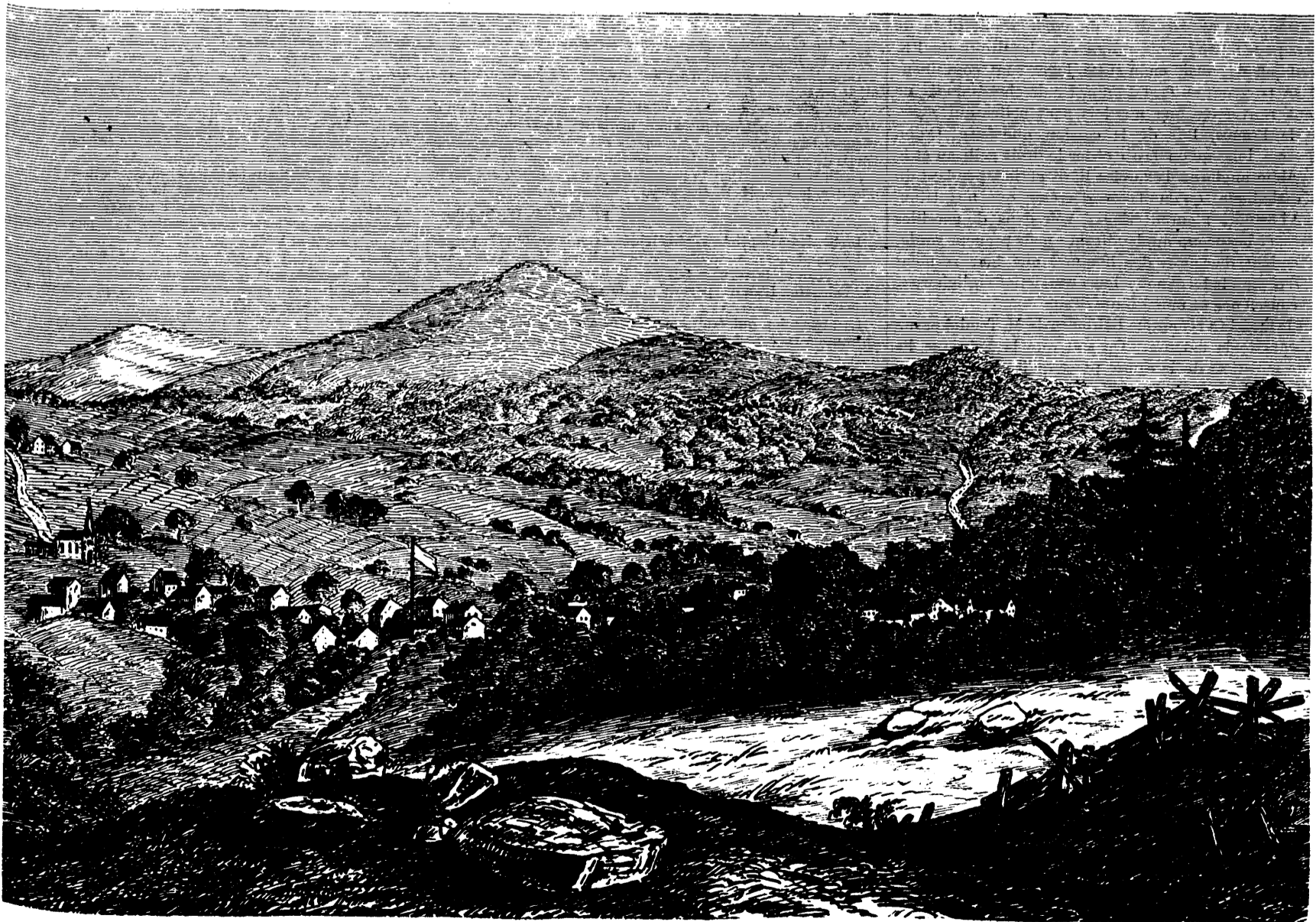
L'homme porte au cœur, à un degré extraordinaire, le désir du bien facilement acquis. Tel qui pour ne pas se laisser abandonner sans surveiller à son domestique une pièce d'or tombée sur le parquet, ramassera avec bonheur deux sous trouvés dans le ruisseau.



UN INCIDENT DE L'INCENDIE DU SAGUENAY.



VILLAGE DE HUNTINGDON. D'après un croquis de notre Artiste spécial.



VILLAGE DE FRELIGHSBURG. D'après un croquis de notre Artiste spécial.

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 30 JUIN, 1870.

Dans notre prochain numéro nous publierons le portrait et la biographie de feu l'hon. Louis Hypolite Lafontaine.

LA CAUSE GUIBORD.

Cette cause épineuse est encore une fois plaidée; les juges de la Cour de Révision l'ont dans leurs cartons. Les plaidoyers devant cette Cour ont été moins brillants, moins émouvants et plus courts, mais ils n'en ont été que plus forts et plus convenables.

MM. Doutré et Laflamme se sont tenus dans les limites de leur rôle d'avocat, ils se sont abstenus des digressions et des manifestations inutiles de colère et de rancune qui avaient déparé leurs premiers discours et soulevé des tempêtes autour d'eux. En circonscrivant le théâtre de leurs opérations oratoires ils se sont plus attachés à la véritable question et personne n'y a perdu.

MM. Cassidy et Jetté vaincus pour la première fois, se sont battus avec l'espoir de ramener la victoire sous leur drapeau; ils ont comme leurs adversaires présenté certaines questions sous un nouveau jour; ils ont laissé dans l'ombre certains points secondaires et donné plus de relief aux propositions substantielles de la cause.

Les juges Berthelot, Mackay et Torrance ont tout écouté avec un sang froid et un silence qui n'ont pas peu contribué à abrégé les débats.

Le juge Berthelot, seul, se permettait quelquefois de lancer un mot, une phrase courte mais juste et pleine d'apropos. Son opinion aura une grande influence sur la décision de ses honorables collègues qui auraient mieux aimé ne pas intervenir dans cette difficulté entre catholiques. Nous savons qu'ils tenaient à avoir l'hon. juge Berthelot sur le banc et qu'ils chercheront à être d'accord avec lui, si c'est possible.

Quant au juge Berthelot, lui-même, il doit à l'heure qu'il est, y avoir combat chez lui. Il faut avouer que pour le juge impartial qui veut interpréter la loi sans écouter ses convictions religieuses et sans céder à ses opinions personnelles cette cause doit offrir de grandes difficultés.

La polémique ardente et passionnée de certains journaux *soit-disant catholiques* a dû avoir un mauvais effet sur les esprits calmes et les consciences éclairées: la religion ne gagne rien à ces colères, à ces luttes aveugles et acharnées, où on attaque à tort et à travers des hommes et des choses qui méritent d'être respectés.

Nous croyons nous aussi qu'un jugement favorable aux prétentions des avocats de la demande serait plein de dangers pour notre avenir religieux et les droits de l'Eglise en Canada; mais enfin si les juges sont convaincus qu'ils se trouvent en face d'un ordre de choses qu'ils ne peuvent renverser, que nos lois sont celles qui régissaient la France, lors de la cession, que faire? Qu'on change ces lois, qu'on fasse céder le droit gallican et le droit public anglais à l'exercice libre et indépendant du culte catholique, qu'on fasse décréter que nos tribunaux, à l'avenir, n'auront rien à voir dans de pareilles matières, et beaucoup applaudiront; mais prenons garde, en attendant, d'accuser des hommes que leur serment oblige d'obéir à la loi et non à leurs convictions religieuses, à leur conscience et non à leurs désirs.

Tout le monde a remarqué l'absence de M. Trudel parmi les avocats de la défense. On sait que la Fabrique l'a forcé de se retirer de la cause, parce qu'il avait exprimé des idées embarrassantes pour le Séminaire dans la lutte qu'il soutient en ce moment contre l'évêché; il avait osé dire que l'évêque est propriétaire ex-officio de tous les cimetières et autres biens de l'église. Nous ne partageons pas son opinion, mais enfin il faut avouer que M. Trudel a été victime de son zèle et de ses principes et qu'on a sacrifié aux besoins actuels d'une cause pendant des idées qu'on aurait approuvées dans d'autres circonstances. Croit-on qu'on n'aurait pas pu sauver la situation et remédier plus avantageusement au mal dont on se plaignait sans adopter à l'égard de M. Trudel des procédés si arbitraires et si blessants pour un jeune homme courageux qui a voulu être conséquent avec ses principes.

L. O. DAVID.

LE FUTUR PARC.

Un grand nombre de membres de la Corporation et de citoyens répondant à l'invitation de Son Honneur le Maire, gravissaient samedi après midi, les flancs escarpés de la montagne pour apprécier la qualité du site choisi pour le parc projeté. Cette promenade aura sans doute l'effet de hâter l'exécution de cette grande entreprise, car tous ceux qui étaient là ont été ravis du panorama grandiose et enchanteur qui s'offrait à leurs regards. Tous n'ont eu qu'une voix pour dire que le Mont Royal devrait appartenir depuis bien des années à la Corporation.

La *Minerve* après une magnifique description du site en

question raconte ainsi les procédés qui eurent lieu sur le sommet de la montagne.

L'hon. M. John Young ouvrit le feu régulier par une santé à M. Devlin, le Président du Comité du Parc. L'énergie déployée par ce monsieur méritait un tel hommage, qui fut complet et sincère.

M. Ogilvie, présenta ensuite la santé de M. l'Echevin David et usant de l'autorité de parole qu'on lui connaît, il fit voir avec quel talent M. David a contribué à l'administration des affaires civiques; quelles vues larges et éclairées l'ont toujours animé et combien la cité est redevable à son zèle et à son habileté.

M. David y répondit en anglais et en français avec une habileté que lui envieraient bien des avocats.

Une foule de santés suivirent, où MM. Wilson, Ryan, Bellingham etc., eurent l'occasion de prendre la parole. M. le consul Dart, dit, entr'autres choses, qu'il n'aurait rien vu dans les Etats-Unis de comparable à ce site.

LA ST. JEAN-BAPTISTE A ST. REMI.

La St. Jean-Baptiste a été célébré à St.-Rémi avec un éclat inouï. Il y avait là réunie la population de trois comtés, et la foule était énorme.

La messe a été célébrée avec beaucoup de solennité. L'Eglise était richement décorée.

Le Rév. M. Bedard, vicaire de St. Valentin, et le Rév. M. Pominville, curé de St. Jean Chrysostome, étaient à l'orgue assistés de plusieurs laïques, entr'autres MM. Ferland et Lamarre et de plusieurs demoiselles et dames du village. L'orgue était touché par Madame Ste. Marie. Chant et musique étaient superbes.

Le sermon a été fait par le Rév. M. Troie, S.S., professeur de philosophie au collège de Montréal. Il avait pris pour texte: *Beatus populus cujus Deus est Dominus*. Ce sermon a été admirable de logique, d'idées fortes et solides et de style brillant.

Mgr. Morisson agissait comme officiant, ayant diacre et sous-diacre.

Après la messe, la procession qui devait avoir lieu fut mise de côté, parce que le corps de musique venant de Montréal avait manqué son passage à Lachine, et l'on se rendit autour de l'estrade, où se sont fait entendre les Hons. MM. Bureau, sénateur, Rodier, sénateur, ex-maire de Montréal, J.A. Mousseau avocat, invité spécialement par le comité de St. Rémi à assister à cette fête.

Immédiatement après, la foule fut invitée à prendre part à un pique-nique, organisé avec beaucoup de tact et de succès. Ce pique-nique était au bénéfice du couvent que le Rév. M. Beaudry, curé de St. Rémi, est actuellement à faire construire. A la fin de ces délicieux exercices gastronomiques, MM. J. A. Mousseau et le zouave pontifical Lachapelle furent appelés à prendre la parole.

L'on revint ensuite au village et l'on procéda à la pose de la première pierre du couvent. Cette cérémonie était présidée par le Rév. M. Pominville. A cette occasion le Rév. M. Lonergan, curé d'Hochelega, a fait un sermon des plus remarquables sur la mission de la femme chrétienne dans la société.

Après la bénédiction, ont eu lieu les offrandes, qui ont été abondantes.

Puis vinrent d'autres discours prononcés par messieurs Ferland, instituteur, Eusèbe Bureau, avocat, Aimé Dugas, avocat, L. Bedard, N. P. de Montréal, et Blais, N. P.

Vers la fin du pique-nique, le corps de musique étant arrivé, il y eut de très joyeuses démonstrations, qui se renouvelèrent après les cérémonies, sous forme de sérénades adressées à l'hon. M. Bureau et autres.

Dans la soirée un feu d'artifice grandiose a couronné dignement cette belle fête.

Nous pouvons dire sans crainte que rarement il s'est vu de démonstration patriotique aussi brillante, aussi enthousiaste et aussi bien organisée. Ce succès est dû surtout au zèle, à l'activité et à l'esprit éminentement organisateur du distingué curé du lieu, dont tout le monde, du reste, connaît les hautes qualités, le Rév. M. H. Beaudry.

St. Jean, P. Q., 24 juin.

La St. Jean-Baptiste a été célébrée avec beaucoup de pompe. La grand'messe a été chantée par le Rév. M. F. Aubry, curé de St. Jean et le sermon fait par le Rév. M. Lesage, curé de St. Valentin. L'Eglise portait une fort jolie parure de circonstance.

La procession qui était commencée avant la messe se remit en route à travers des rues somptueusement décorées de verdure et de riches draperies. Plusieurs magasins étaient fermés et un certain nombre d'anglais ont montré beaucoup de libéralité en décorant leurs magasins.

Après la procession, M. Charland, Président de l'Association St. Jean Baptiste et M. L. O. David, avocat, invité de Montréal pour la circonstance, adressèrent des paroles éloquentes à l'assemblée.

Le soir, M. Jacquard, violoncelliste, a donné un concert.—*Minerve*.

MILICE.—Le camp des voltigeurs de Beauharnois est commencé depuis lundi; il ne durera que six jours.

Samedi après-midi un concours de tir à la carabine aura lieu et des prix seront accordés, parmi lesquels se trouve une fort jolie coupe, offerte par la dame de M. le Col. d'Orsennens. La compagnie indépendante de Beauharnois, qui a aussi commencé ses exercices annuels, y prendra part.—(*Courrier de Beauharnois*.)

HORRIBLE TRAGÉDIE.—Dans le comté de Bucks, près de la magnifique demeure seigneuriale appelée *Denham Court*, se trouve un petit hameau qui porte le nom de Denham. Là, on voit un petit cottage isolé, pittoresquement entouré de verdure et servant d'habitation à une famille composée d'un forgeron nommé Emmanuel Marshall, de sa vieille mère, de sa femme et de ses trois petites filles âgées de 4 à 9 ans.

Depuis quelques jours était venu habiter sous le même toit la belle-sœur de Marshall. Celui-ci était un ouvrier laborieux, et quoique sa famille fût assez nombreuse, son travail suffisait aux besoins de tous. La gaieté, la bonne harmonie régnaient dans cette famille, et la belle-sœur était sur le point de se marier.

Dimanche, on ne vit pas s'ouvrir les volets de la petite maison. "Ah! disaient les passants, les Marshall se préparent pour la noce; les voilà tous à la campagne." La nuit arrive cependant, et personne ne paraît. Vers dix heures une couturière de la ville arrive, portant des vêtements de noce

pour la future. Elle frappe; pas de réponse. Elle s'enquiert auprès des voisins. Aucun n'a vu les Marshall. Alors l'inquiétude s'empare de tout le monde. On craint un malheur. Après quelques moments d'hésitation, on se décide à enfoncer la porte et alors apparaît un horrible spectacle.

Près de la porte, baignant dans le sang, est étendue la mère de Marshall, que semble entourer encore les trois jeunes enfants dont la tête est fracassée. Plus loin on voit les cadavres de la femme Marshall et de sa sœur, leurs crânes sont entièrement brisés par les coups. Ces six personnes ont dû être frappées ou pendant leur sommeil ou au moment où elles allaient se coucher, car elles ne portaient que leurs vêtements de nuit.

La première pensée c'est que Marshall lui-même, dans un accès de folie furieuse, a commis cette horrible boucherie. Mais dans l'atelier on trouva bientôt le cadavre de Marshall recouvert de quelques chiffons. Il était encore en habit de travail; près de lui était la hache ensanglantée avec laquelle on lui a fracassé la tête. Il a dû être frappé à l'improviste, car rien n'indique une lutte.

La police a arrêté hier au soir un homme soupçonné d'être l'auteur de l'horrible assassinat que nous venons de rapporter.

Il semble que cet homme, contre lequel s'élèvent des charges sérieuses, n'aurait eu d'autre motif que le vol. C'est un ouvrier employé pendant quelque temps dans une fabrique de chaudières et qui a été plusieurs fois déjà condamné pour vol. On a trouvé dans la demeure des victimes des vêtements ensanglantés cachés sous une table, et, d'après diverses dépositions, ces vêtements appartiendraient à l'homme arrêté. L'enquête se continue activement.

L'horrible tragédie d'Uxbridge continue d'autant plus à entretenir l'indignation publique que de nouvelles révélations semblent prouver que l'assassin n'est autre, en effet, que le frère de Marshall. Il avait quitté le pays, il y a une quinzaine d'années, après s'être fait déjà, quoique fort jeune, une réputation détestable. Une sœur de Marshall vit encore à quelques lieues de Londres, et on l'a fait mander pour la mettre en présence de l'assassin.

On a trouvé sur "Jenkins" la clef de l'habitation des Marshall. Un préteur sur gages appelé devant le juge instructeur a reconnu dans l'homme arrêté l'individu qui, trois jours auparavant, avait engagé chez lui une montre et une chaîne ayant appartenu à une des victimes. Jenkins est surveillé de près nuit et jour; on ne lui enlève plus les menottes depuis qu'il a dit à ses gardiens qu'il saurait bien empêcher la justice de le faire danser en l'air."

L'instruction est terminée; le jury a rendu contre Jenkins *alias* John Jones, *alias* Reynolds, *alias* Owen, *alias* Marshall, un verdict de meurtre volontaire et l'a envoyé, par conséquent, devant les prochaines assises.

L'exaspération de la foule, après la comparaison de l'assassin devant les magistrats de Slough, était telle que, sans l'intervention énergique de la police, elle l'eût certainement déchiré en morceaux. Jenkins avait été placé dans un cab, au sortir de l'audience, pour être conduit à la prison d'Aylesbury. En arrivant à la station, il n'eut que le temps d'entrer précipitamment dans le bureau, mais lorsqu'on voulut refermer la porte sur lui, la foule brisa les carreaux.

La station fut envahie par des centaines d'ouvriers et comme le convoi était malheureusement en retard de quelques minutes, le danger devenait de plus en plus imminent. Tout le personnel de la station se mit au service de la police et une véritable bataille s'engagea au moment de l'arrivée du train. La police et les employés qui l'entouraient eurent à défendre à leur corps défendant la personne du prisonnier contre la fureur des assaillants. "Déchirons-le!" vociférait la foule. "Si je suis coupable, qu'on me pend, crieait Jenkins, mais qu'on me donne l'occasion de me justifier."

Deux fois la police dut rétrograder dans les batiments de la station dont toutes les portes furent brisées. Pendant que la foule se trouvait à l'intérieur, la police fit une rapide tentative pour se sauver à l'extérieur avec son prisonnier, mais cette tentative fut déjouée également. A la fin une partie des voyageurs prêta main-forte à la police. Celle-ci fit une course rapide à travers une salle dont la porte, fermée jusqu'alors, s'ouvrit tout à coup; le convoi se déplaça un peu et une vingtaine de policemen s'y élancèrent au pas de course. Une seconde après le train se mettait en marche.

Mais ce n'était là qu'une ruse. La foule s'écoula. Elle croyait, en effet, que le prisonnier avait suivi ses gardiens, mais il se trouvait encore dans un coin obscur d'un corridor, toujours sous bonne garde.

Le chef de la station fit arriver tranquillement, quelques minutes après, une seconde locomotive suivie d'une voiture dans laquelle le prisonnier, fortement garroté, prit place pour être dirigé sur Aylesbury, où il arriva sans autre incident.

M. Adrien Marx rapporte dans l'article qu'il consacre au peintre Bonvin une anecdote où M. le baron James de Rothschild est présenté comme ayant posé pour un mendiant devant le peintre Ary Scheffer. Rien de plus vrai que cette histoire et je n'aurais garde de la démentir. Je me permettrai seulement de la compléter. Tandis que le financier, couvert des haillons du pauvre était en position sur l'estrade, je pénétrai dans l'atelier du grand artiste dont j'étais l'ami. Le baron était méconnaissable au point que je ne le reconnus point. Je crus avoir devant les yeux un mendiant véritable et, m'approchant du malheureux, je lui glissai dans la main un louis. Le faux modèle prit la pièce et la mit dans sa poche.

Dix ans plus tard, je reçus à mon domicile un bon de dix mille francs sur la caisse de la rue Laffite avec ces mots: "Monsieur, vous avez un jour donné un louis au baron de Rothschild dans l'atelier d'Ary Scheffer, il l'a fait valoir et il vous envoie aujourd'hui le petit capital que vous lui avez confié avec ses intérêts.... Une bonne action porte toujours bonheur."

Baron James de Rothschild.

Au reçu de ce bon, j'allai trouver le millionnaire qui me prouva, ses livres en main, que sous sa direction mon louis avait prospéré jusqu'à atteindre ce total formidable...

L'esprit français se compose d'allusions, l'esprit anglais d'élisions et l'esprit allemand d'illusions.

DÉCÈS.

En cette ville, le 27 juin courant, Louis-Gustave-Henri, âgé de 10 mois et 12 jours, enfant de Charles C. de Lorimier, écrl. avocat.

DRAME DE LA VIE RÉELLE. — Un drame très-douloureux vient de recevoir son dénouement devant les tribunaux de Londres. Un peintre de portraits, nommé Georges Hammard, était accusé d'avoir tué avec préméditation un saltimbanque nommé Georges Baldwin.

Il ne nia pas son crime et il raconta en ces termes les motifs qui l'avaient rendu coupable :

« Il y a trois ans, ma fille, âgée de quatre ans, seul gage de souvenir qui me restait d'une épouse chérie que Dieu avait rappelée à lui, disparut de chez moi.

« C'était une petite fille charmante et je n'avais qu'elle au monde pour m'aimer. Ce que j'ai souffert, messieurs, je ne saurais le décrire, et vous ne pouvez pas le deviner. J'ai dépensé en annonces et en recherches tout ce que je possédais :

meubles, tableaux, jusqu'à mes effets d'habillement, tout fut vendu. Pendant trois ans, j'ai parcouru, seul, à pied, les trois Royaumes cherchant ma fille, et quand, en faisant des portraits, je me trouvais à la tête de quelque argent laborieusement réuni, je retournais à Londres pour recommencer de nouveau mes annonces dans les journaux.

« Enfin, le 14 avril dernier, un vendredi, je traversais le marché de Smithfield, au moment où une troupe de funambules se livrait à ses exercices. Une créature faisait la culbute, les jambes en l'air. Un rayonnement de l'âme de sa mère pénétra sans doute dans mon âme à ce moment-là, puisque je reconnus ma fille dans un pareil état... oui, c'était ma pauvre enfant !

« N'écoutant que mon désespoir, je me précipitai sur le chef de la troupe et, le soulevant en l'air, je le laissai tomber à terre... Il se tua.

« Mais vous ne connaissez pas encore toute l'étendue de mon malheur. Je retrouvais ma fille, mais hélas ! elle n'était plus pure et angélique comme dans le temps. Elle était corrompue de corps et d'âme. Ses manières, son langage étaient infâmes comme ceux des gens avec lesquels elle avait vécu.

« Elle ne me reconnut pas. Moi-même je ne la reconnaissais plus... Comprenez-vous maintenant ? L'homme que j'ai tué m'avait volé l'amour et l'âme de ma fille... et moi, je n'ai pris à cet homme que sa vie !

Georges Hammard fut acquitté.

L'HOTEL DE NIORRES.

XIII.—Monsieur Lenoir.—Suite.

Fièvre, froide, impénétrable et immuable, la physionomie de cet homme demeurerait toujours la même : aucune expression sensible ne s'y lisait ; son regard verdâtre et terne effleurait les objets sans s'y reposer, et la mobilité extrême dont il était doué empêchait qu'on pût le rencontrer jamais complètement en face.

« Eh bien donc, monsieur Jacquet, dit le lieutenant de police en faisant tourner du bout des doigts, d'une main assez belle et fort soignée, le gland d'un coussin sur lequel il appuyait le haut du corps, eh bien donc, monsieur Jacquet, nous sommes enfin sur les traces du coupable ?

—Je l'espère, monsieur, répondit l'agent de police.

—Quoi ! reprit M. Lenoir, vous ne faites qu'espérer, Jacquet ?... Vous n'êtes donc pas sûr ?

—Qui peut être sûr de quelque chose quand il s'agit de l'homme dont nous parlons, monsieur ?

—Mais enfin, est-on sur ses traces ?

—On y est.

—Qui cela ?

—Deux hommes dont je répons.

—C'est bien lui qui est l'auteur du nouveau libelle contre la reine ?

—J'en répons encore. J'ai saisi le manuscrit écrit de sa propre main ; c'est bien la même écriture que celle des deux pamphlets ; les *Aventures de Mme de Polignac et le Cri de la France contre les favoris*.

—Mais avez-vous des preuves certaines que cette écriture soit bien la sienne ?

—Des preuves matérielles, non ; des preuves morales, oui.

—Mais il faut des preuves matérielles, Jacquet, pour agir contre un homme de son importance.

—Je le sais, monsieur, et c'est l'acquisition de ses preuves fondroyantes qui fait en ce moment l'objet de toutes mes recherches...

M. Lenoir se leva et fit quelques tours dans la pièce.

« Ainsi, dit-il en s'arrêtant brusquement, ces libelles contre la reine et son entourage, et l'enlèvement de cette petite fille de la rue Saint-Honoré qui excite si fort en ce moment la bourgeoisie contre nous, seraient l'œuvre d'un seul et même individu ?

—Je le crois, monsieur, répondit froidement Jacquet.

—Et cet homme, ce criminel odieux serait le protégé d'une altesses, de monsieur le duc de Chartres ?

—Plus que le protégé, monsieur, mais le compagnon de plaisir, presque l'intime de l'illustre personne dont vous parlez, dit l'agent.

—Mais si cela est, Jacquet, la situation est périlleuse.

Jacquet s'inclina sans répondre, mais son geste indiquait clairement qu'il était du même avis que son chef.

M. Lenoir recommença sa promenade.

« Jacquet, reprit-il après un instant de silence et en s'arrêtant de nouveau en face de l'agent toujours immobile à son poste, Jacquet, il faut étouffer l'affaire de l'enfant, et me trouver un autre coupable pour les libelles en question.

—Et étouffer l'affaire de la petite Rose sera difficile, dit l'agent en avançant la lèvre supérieure en signe de doute.

—Si les parents sont pauvres, faites les riches et ils se tairont.

—Ils ne sont pas riches, mais cependant il ne sont pas pauvres.

—Le père aime-t-il les honneurs ?

—Il n'en a jamais tâté, mais il doit les aimer comme tout le monde.

—La femme est-elle jeune encore ?

—Suffisamment.

—Eh bien ! qu'ils espèrent une consolation dans l'avenir à leur malheur présent, qu'ils cessent de faire parler d'eux, d'animer les esprits, et on nommera l'homme échevin.

—C'est peut-être un moyen, et je crois que nous réussirons de ce côté, mais...

—Mais quoi ? dit le lieutenant de police en voyant Jacquet hésiter à parler.

—Nous avons une autre affaire pendante, et celle-là a bien aussi son importance.

—L'affaire de Niorres ?

—Oui, monseigneur. Jusqu'ici on était parvenu à la tenir à peu près secrète, mais elle commence à s'ébruiter, et avant vingt-quatre heures elle courra tout Paris. Le public va crier...

—Vous n'avez pas revu M. de Niorres ? demanda le lieutenant de police.

—Pas depuis hier midi.

—Et il n'avait aucun soupçon sur l'auteur de ces attentats ?

—Aucun.

M. Lenoir regarda fixement M. Jacquet.

« Lui avez-vous fait part de ce dont vous m'avez parlé avant-hier ? dit-il d'une voix grave.

—Pas directement, monseigneur, repartit l'agent. Je l'ai sondé d'abord, il ne songeait à rien... puis j'ai jeté un jalon...

—Et qu'a-t-il dit ?

—Il a paru ne pas croire, cependant mes observations l'ont frappé.

Le lieutenant de police se rapprocha de son interlocuteur.

« Monsieur Jacquet, dit-il en baissant la voix, êtes-vous bien certain d'avoir agi suivant votre conscience en accusant ceux que vous prétendez être les coupables ?

—Monseigneur, répondit Jacquet, la confiance que j'ai eu l'honneur de vous faire est le résultat de mes recherches, et toutes les probabilités se réunissent pour me donner raison.

—Hier soir, reprit M. Lenoir après un moment de silence, je me suis trouvé avec le bailli de Suffren ; je lui ai parlé, sans rien lui confier cependant de positif, des deux personnages en question. Le bailli de Suffren a l'un et l'autre en très-haute estime ; il prétend que ce sont deux excellents gentilshommes, deux braves et dignes officiers de Sa Majesté. Leurs familles ont de hautes alliances, monsieur Jacquet.

—Parents éloignés de ceux qui leur restent, monseigneur ; ils sont orphelins tous deux et n'ont ni frère ni sœur. L'état de leurs affaires est aussi déplorable que possible : des dettes énormes !...

—Cela n'est point un motif de culpabilité.

—Qui donc cependant aurait intérêt à accomplir tous ces crimes ? Monseigneur n'a-t-il pas pris connaissance du rapport détaillé que je lui ai remis hier ?

Et Jacquet désigna un volumineux cahier de papier placé sur le bureau du magistrat.

« Si fait, dit M. Lenoir en secouant la tête ; j'ai lu, et malheureusement je suis obligé de penser comme vous. »

Jacquet s'inclina.

« Monseigneur a tant de sagacité ! » dit-il.

M. Lenoir ne répondit pas : sa physionomie exprimait un mécontentement manifeste.

« S'ils sont coupables et que je les accuse, dit-il en frappant le tapis du talon de sa chaussure, j'aurai toute la noblesse du royaume sur les bras ; si je laisse ces crimes impunis, le peuple entier me jettera la pierre !

—Le peuple, en ce moment, a besoin d'être contenté, monseigneur, fit observer l'agent de police.

—Je ne l'ignore pas, Jacquet ! le peuple est surexcité chaque jour contre la noblesse. Ces avocats, ces libellistes sont de véritables flics. Mais à propos d'avocat, qu'est-ce que ce jeune homme d'Arras qui est en ce moment à Versailles et dont la réputation commence à grandir parmi les ennemis de la cour ?

—Monseigneur veut parler de M. de Robespierre ?

—Oui. Quel homme est-ce ?

—Peuh ! fit Jacquet avec une moue méprisante, pas grand-chose, monseigneur. Nous l'aurons à nous quand nous le voudrons bien. « M. de Robespierre n'est pas riche et certains obstacles qui se trouvent sur une portion du patrimoine qui lui revient ne peuvent se lever que par le moyen de la police, avec des recherches. Voici le fait : on ne sait encore ce qu'est devenu son père depuis assez longtemps disparu. Le séquestre est mis depuis beau jour sur une bicoque de campagne aux environs d'Arras, vu que le chef de cette famille est parti pour un voyage et on ne sait où il a passé ni ce qu'il est devenu. Le fils en est fort en peine à cause de ses intérêts. On attribue à sa tendresse filiale ses efforts pour faire du bruit dans l'espérance que le retentissement de sa gloire tirera son père des cellules de quelque chartreuse. »

—J'aurais cru cet homme plus fort, dit M. Lenoir.

—Au demeurant, continua Jacquet, c'est un assez bon homme, fort sentimental et au mieux avec les chanoines du chapitre de Paris. Il dine fort souvent chez eux. Je tournerai ces prêtres s'il est besoin et si vous le voulez.

—On parle d'une probabilité d'assemblée des notables, reprit M. Lenoir. Il me faut des renseignements sur chacun de ceux qui seront choisis.

—Monseigneur sera obéi, et, quant à l'affaire de Niorres, faut-il continuer les recherches ?

—Activement, mais vous ne communiquerez vos rapports qu'à moi seul.

—Et les deux gentilshommes ?

—Ayez des détails précis sur eux et efforcez-vous de m'apporter quelques preuves positives de leur culpabilité. Songez également, monsieur Jacquet, à étouffer l'affaire Bernard, qu'on ne parle plus de ces enlèvements d'enfant qui agitent tous les esprits et pour ce qui est de l'auteur des libelles...

Que monseigneur se rassure, je me charge, moi, de trouver un coupable qui fera quelque temps de Bastille pour un prix modéré.

—De cette façon, la reine sera satisfaite...

—Et nous ne mécontenterons personne, ajouta Jacquet en souriant d'un pâle sourire qui ressembla à s'y méprendre à une abominable grimace.

Le lieutenant de police le regarda en face.

« Monsieur Jacquet, dit-il gravement, vous avez toute ma confiance, je pense que vous ne chercherez jamais à en abuser.

—Monseigneur a de trop sûrs moyens de me fermer la bouche, si cette bouche s'ouvrirait indiscrètement. Il devrait donc être certain de ma fidélité, s'il n'avait pas confiance en mon dévouement à toute épreuve.

M. Lenoir fit un signe d'assentiment. A ce moment, on gratta discrètement à la porte du cabinet.

« Entrez ! » dit le lieutenant de police.

Un valet se glissa derrière le battant entr'ouvert et prononça quelques paroles à voix basse à l'oreille de son maître.

« Il est là ? demanda M. Lenoir.

—Oui, monseigneur, il attend.

—Eh bien ! dites que je vais le recevoir.

Puis se tournant vers Jacquet :

« C'est convenu, ajouta-t-il, que demain l'auteur des libelles soit arrêté !

—Il le sera, monseigneur ! répondit Jacquet.

—Et quant à l'affaire Bernard ?

—Je vais m'en occuper de ce pas dans le sens voulu.

—Bien ! » fit M. Lenoir en accompagnant ce mot d'un geste de congé.

Jacquet s'inclina profondément, puis glissant sur le tapis il souleva le pan d'une portière et disparut par une porte opposée à celle qu'ouvrait au même instant le valet.

« Monsieur de Niorres ! » annonça à voix haute le domestique.

XIV — Le cabinet du lieutenant de police.

Le visiteur qui venait d'être ainsi annoncé s'avança sur le seuil du cabinet de M. Lenoir. C'était le même personnage qu'avait rencontré MM. d'Herbois et de Renneville, et qui était entré dans l'hôtel de la rue de Maurepas, sans accorder la moindre attention aux deux jeunes officiers de marine.

M. de Niorres (puisque le valet l'avait appelé ainsi) était un homme de grande taille, âgé d'environ soixante ans.

Son costume, entièrement noir, faisait ressortir encore l'extrême pâleur de son teint. Ses mains, s'échappant d'un flot de dentelles, avaient l'apparence de la cire.

La physionomie de M. de Niorres était fort belle et tout à fait magistrale. Son front proéminent et chargé de rides, creusées par le travail, dominait bien ses yeux bleus, encadrés sous des sourcils gracieusement arqués. Son nez droit, de forme romaine, lui donnait le profil d'une médaille antique, et sa bouche bien dessinée, son menton fortement accusé ne détraquaient en rien cette ressemblance avec la coupe de visage adoptée par les statuaires pour représenter les héros du Forum.

On devinait facilement que ses cheveux poudrés n'eussent pas eu besoin pour être blancs de l'artifice du coiffeur.

Cette belle tête, dont la pureté des lignes frappait au premier abord, offrait une expression de douloureuse tristesse qui ne devait pas moins impressionner ceux qui le contemplaient.

Le regard était anxieux, les lèvres décolorées et deux sillons profondément tracés à chaque coin de la bouche accusaient une pénible affliction de la pensée.

M. de Niorres, après avoir fait quelques pas en avant, s'inclina devant M. Lenoir qui lui rendit profondément son salut.

Le lieutenant de police s'empressa même de pousser un fauteuil vers son visiteur et du geste il l'invita à y prendre place.

« Je me réjouirais de l'honneur de votre visite, monsieur, dit M. Lenoir, si je ne devinais que cette visite à pour cause une affliction nouvelle ; mais, monsieur, je suis comme toujours tout à vos ordres ! »

(Le mot *monsieur* était le titre que l'on donnait alors aux membres du parlement. La réunion de tous les chambres était désignée par : *messieurs*, et chaque membre de la magistrature du royaume était *l'un des messieurs*.)

Le conseiller étouffa un soupir en écoutant la phrase qui lui était adressée, et se laissant tomber pesamment dans le fauteuil qui lui avait été présenté :

« Hélas ! répondit-il, vous devinez juste. C'est encore un nouveau malheur qui me conduit ici.

—Quel ! s'écria le lieutenant de police, avez-vous donc à me dénoncer un autre crime ?

—Oui, monsieur ! dit le conseiller en courbant sa belle tête.

M. Lenoir joignit les mains.

« Qui donc a encore été frappé ? demanda-t-il après un moment de silence.

—Ma sœur !

—Mme d'Orgere !

—Elle est morte cette nuit.

—Elle aussi a été empoisonnée ?

—Non. Cette fois l'assassin s'est servi d'un autre moyen de destruction.

—Lequel ?

—Le feu. A quatre heures du matin, au moment où je commençais à peine à prendre un peu de repos, je fus réveillé subitement par des cris aigus : une grande clarté provenant du dehors inonda ma chambre. Je me vêtis à la hâte, je m'élançai... je trouvais mes gens occupés à enfoncer les portes de l'appartement de ma sœur, mais quand nous parvînmes près d'elle il était trop tard. La chambre n'était plus qu'une fournaise, et Mme d'Orgere avait péri étouffée par la fumée !

—Mais, fit observer M. Lenoir, cet incendie n'était peut-être que le résultat d'un accident et non celui d'un crime.

M. de Niorres se dressa sur son siège.

« S'il n'y avait pas crime prémédité, dit-il d'une voix forte, comment expliquer alors la découverte faite par moi, d'une sorte de machine infernale placée dans l'appartement de ma bru, Mme de Versac, lequel est voisin de celui de ma sœur. La mère s'était éteinte par un miracle de la Providence ?

—Avez-vous donc retrouvé des vestiges d'une semblable machine dans l'appartement de Mme d'Orgere ?

—Oui, et c'est le bruit qu'elle a fait en éclatant qui m'a brusquement tiré de mon sommeil. Le plan de l'assassin était, pour ainsi dire, palpable. Les deux paquets devaient éclater en même temps, communiquer le feu aux deux appartements à la fois, c'est-à-dire à tout le corps principal du bâtiment de l'hôtel, et ma sœur et ma bru devaient périr ensemble.

M. Lenoir ne répondit pas. Il semblait réfléchir profondément.

« Quelle est la fortune de Mme d'Orgere ? demanda-t-il tout à coup en relevant la tête.

—Environ un million de livres en terre, répondit le conseiller au parlement.

—Et elle avait testé ?

—Oui.

—Quand cela ?

—Il y a huit jours.

—En faveur de qui ?

—En faveur de ses neveux en substitution de l'un à l'autre en cas de décès de l'enfant de mon premier fils, lequel devait, comme chef mâle de la famille, hériter d'abord de tout lui-même. J'avais fait le même jour des dispositions identiques.

—Quelle est la fortune laissée par votre fils aîné, feu Mgr. l'évêque ? demanda encore M. Lenoir.

—Neuf cent mille livres, répondit M. de Niorres.

—Et le vôtre, monsieur, peut s'évaluer ?

—Au double de cette somme environ.

—Donc, reprit le lieutenant de police, l'enfant de votre premier fils marié, le pauvre petit orphelin, a hérité tout d'abord des biens de son père, soit ?

—Cinq cent mille livres.

(A continuer.)

Si quelqu'un me trompe une fois, c'est sa faute ; s'il me trompe une seconde fois, c'est la mienna.

VARIETES.

Il y a des farces qu'on rajouit volontiers ; témoin celle-ci qui est dédiée aux âmes pures : Un cabaretier avait un dindon pour le jour de sa fête. Il eut l'idée de le promener par le village, et, pour attirer la pratique, il écrivit sur une large feuille de papier l'avis suivant, qu'il voulait placer sur le dos de la bête :

"Le dindon que voici :

"Sera promené par le villache, à faim que chacun puisse voire cépate, ça ôteur, ça grousseur, ça grece et ça kraite. Il sera rôti demain, et il sera mangé à une heure. Le prix du dîner ai de 1 fran, sans les zegstra.

"Il est défendu de toucher à l'anymale."

L'aubergiste était en train de coller l'envers de son affiche, lorsqu'il voit entrer un des premiers magistrats de la commune ; il pose le papier sur une chaise et reçoit le visiteur. On cause, on vide un pot, et l'autorité part.

Pendant que l'aubergiste se démenait, ne pouvant retrouver sa pancarte, un bruit inusité se faisait entendre dans le village. Tant que le fonctionnaire faisait face à ses administrés, cela se passait décemment ; mais à peine avait-il tourné les talons, qu'un immense éclat de rire retentissait.

Intrigué, il se dirigea à grands pas vers la maison de l'instituteur. Celui-ci le reçoit avec le respect dû à son rang ; mais lorsqu'il se retourne pour fermer la porte, l'insolent éclat de rire retentit encore.

Tout s'explique alors ; le magistrat s'était assis sur la feuille de papier enduite de colle, et l'écrétaire était fixé à la partie inférieure de son vêtement.

—Comment, s'écria-t-il, on ne m'a pas arraché cela ?

—Non, certes, répondit l'instituteur, l'affiche défend de toucher à l'animal.

Mlle. Julia Baron se trouvait, il y a quelque temps, un peu souffrante ; elle envoya chercher un célèbre homœopathe.

—Qu'avez-vous, mademoiselle ? lui demanda ce dernier.

—Ma foi, docteur, je ne saurais pas trop vous l'expliquer ; tantôt des étourdissements ou des accès de mélancolie.

Le docteur réfléchit un moment, puis dit : —Mademoiselle, je ne connais qu'un moyen de vous guérir.

—Lequel ?

—C'est de vous marier.

—Vous avez peut-être raison, docteur. Eh bien, voulez-vous m'épouser ?

—Mademoiselle, répondit l'homme de l'art en souriant, le médecin prescrit les remèdes, mais ne les prend pas.

Bébé se tient au courant des événements politiques, qu'il suit assidûment dans les journaux illustrés, dont il connaît les habitudes d'actualité.

Hier il ouvre une feuille à images, et s'écrie :

—Oh ! maman, quelle tête ils ont, ces nouveaux ministres !

Bébé était tombé sur la tête des brigands de Marathon !!!

Une femme citée comme témoin, comparait en Cour de police avec un bébé sur les bras. Au moment où elle va faire sa déposition : "Ne pourriez-vous, lui dit le juge, placer pour le moment cet enfant aut part ?"

—Certainement, répond la femme.

Et prompte comme la pensée, elle dépose le bébé entre les bras du magistrat.

On voit d'ici la stupeur du juge, dont la face prend soudain une teinte cramoisie, que ne font qu'augmenter encore les rires étouffés qu'on entend dans l'auditoire. A la fin, cependant, son Honneur, que l'indignation étouffe, retrouve la parole, et c'est pour menacer la femme de la faire conduire en prison, comme ayant manqué de respect à la justice.

—Tiens, réplique l'effrontée créature, je pensais qu'il vous serait agréable de bercer le bébé pendant que je vous conterais la chose.

Et avec une lenteur perfidement calculée, elle se décide à aller reprendre le marmot, que le juge agite frénétiquement.

Une fois libre de ses mains, son Honneur se lève, et d'une voix agitée par l'émotion, déclare l'audience suspendue pendant dix minutes.

On rapporta à deux hommes bien placés dans l'administration que M. Passy avait dit, en parlant d'eux : "L'un est un fou, l'autre est un voleur."

—Cela ne se passera pas ainsi ! s'écria M.***. —Et comment voulez-vous donc que cela se passe ?

—J'obtiens raison de M. Passy ; —je me battra avec lui.

—Il refusera de se battre avec son subordonné.

—Eh bien ! je vais donner ma démission.

—Vous êtes fou !

—Comment dites-vous ?

—Allez-vous me chercher querelle aussi à moi ?

—Non, je veux savoir ce que vous m'avez dit.

—Je vous ai dit : "Vous êtes fou." —Alors, je suis content, et je ne demande rien à Passy. —Comment ? que voulez-vous dire ? —M. Passy a dit de nous deux : —"L'un est un fou, l'autre est un voleur." —Vous dites que c'est moi le fou, —donc c'est vous qui êtes.... l'autre ; c'est à vous à vous fâcher.

Dans une discussion un peu chaude : —Puisque c'est ainsi, monsieur, il ne nous reste plus qu'à échanger nos cartes !... —Merci bien. Je ne me bats pas en duel. —J'en étais sûr !...

S. B. SCOTT ET CIE. AGENT POUR la nouvelle machine à Coudre sans bruit de WHEELER et WILSON, qui a gagné deux MEDAILLES D'OR.



Cette machine a été perfectionnée dans une telle manière, que ses forces sont beaucoup augmentées. Elle travaille avec la plus grande facilité, cousant six fois plus vite qu'une machine à pédale. Aussi fait-elle son ouvrage presque deux fois aussi vite que les machines à navette et en même temps est moins sujette à se déranger.

Les Soeurs Grises et autres associations du même genre nous écrivent comme suit à l'égard de ces excellentes machines, et c'est un fait significatif qu'aucun de ces noms ne se trouve en témoignage de l'excellence d'aucune autre sorte que le WHEELER ET WILSON.

A Messieurs S. B. SCOTT ET CIE. Messieurs. — Nous les sousignons, Soeurs de Charité, certifiions avec plaisir que, après une épreuve de dix ans, nous avons trouvé les machines à coudre de WHEELER ET WILSON supérieures sous tous les rapports à toutes autres dont on se sert dans notre institution.

Leur mécanisme est fort et parfait, et avec très-peu de soin elle ne se dérangent jamais. SOEUR CUTLER, SOEUR BAYEUX, Hopital Général.

Couvent des Soeurs Grises, A Messieurs S. B. SCOTT ET CIE. Messieurs. — Nous avons beaucoup de plaisir à pouvoir recommander les machines à coudre de WHEELER ET WILSON (dont vous êtes les agents) à tous ceux qui pourront avoir besoin d'un article aussi utile qu'une machine à coudre. Après dix ans d'expérience nous pouvons parler avec toute confiance, non-seulement de leur utilité, mais encore de leur supériorité sur toute autre machine dont nous avons fait épreuve dans notre institution.

Ces machines ont trois avantages d'une grande importance — rapidité de mouvement ; pouvoir de s'adapter à une grande variété d'ouvrage et de matériel ; et peu, et même nulle dépense pour réparations. SOEUR MARIE, Soeur de Charité.

Couvent de la Providence, On demande des agents partout, pour vendre les machines à coudre perfectionnées de WHEELER ET WILSON, auxquels les termes les plus libéraux seront offerts.

S. B. SCOTT ET CIE. No. 354, RUE NOTRE DAME.

BONNE NOUVELLE !

OUVERTURE DE L'HOTEL DU CANADA RUE ST. GABRIEL, MONTREAL.

\$1 PAR JOUR SEULEMENT.

Cet Hôtel, qui vient d'être réparé et meublé à neuf, offre tous les avantages possibles aux marchands et en général à tous ceux qui visitent Montréal. On y trouve tout le confort désirable, et le service se fait avec une extrême régularité et sur un haut pied. Cet hôtel a été ouvert jeudi, le 6 mai, par M. G. B. Ware propriétaire, et F. X. Fortin gérant, et ces Messieurs sollicitent respectueusement une visite pour s'assurer des avantages que l'on offre pour la modique somme d'une piastre par jour. M. Fortin est canadien, et ses capacités comme hôtelier sont généralement connues.

Pension sans chambres à des prix très modérés. 20c

CAMPBELL ANGLAIS RAFFINÉ.

GRAINES FRAICHES DE JARDINS ET DE FLEURS A VENDRE PAR J. E. D'AVIGNON, PHARMACIEN, DISPENSARE DE LA CITE Vis-à-vis Mussen, 252, RUE NOTRE DAME, 252 MONTREAL. 18z

LEGGO & Cie.,

LEGGOTYPISTES, ELECTROTYPISTES, STERÉOTYPISTES, GRAVEURS, CHROMO ET PHOTO-LITHOGRAPHES, PHOTOGRAPHES ET IMPRIMEURS.

Bureau : No. 10, Place d'Armes, } MONTREAL. Ateliers : No. 319, Rue St. Antoine. }

On exécute dans un style vraiment supérieur, les Cartes Géographiques, Livres, Gravures, Cartes d'Affaires, Mémoires, Livres de Commerce de toutes descriptions, à des prix très modiques.

A L'ENSEIGNE DU CADENAS D'OR

VOUS trouverez les meilleurs GLACIÈRES, BARATTES, AU BEURRE, et BARATTES pour faire la CREME A LA GLACE. Le soussigné a aussi à son emploi des FERBLANTIER, PLOMBIERS, COUVREURS en tôle galvanisée, ferblanc et en tôle, aussi toutes espèces de réparations faites à ordre. L. J. A. SURVEYER, 524 Rue Craig, Montréal. 23q

GEORGE YON, PLOMBIER ET FERBLANTIER, 241, Rue Saint Laurent, —241, MONTREAL. MANUFACTURIER DE GARDE-MANGER RÉFRIGÉRATEURS Constructeur de Fournaies à Air chaud POSEUR DE TUYAUX A GAZ, BAINS ET CLOSETS. Toutes commades exécutées avec soin. 4 mai. 18z

N. CODERRE, MARCHAND-TAILLEUR, No. 208, rue Notre-Dame, en haut chez MM. BARRET et PRICE Montréal, où l'on trouvera des DRAPS, CASIMIRES ET TWEEDS de toutes sortes et des goûts les plus nouveaux. Il est prêt à exécuter avec ponctualité toute commande que l'on voudra bien lui confier à des prix très modérés. Montréal, 4 mai 1870. 18zz

C. T. DORION, HORLOGER ET BIJOUTIER No. 86 RUE ST. LAURENT, MONTREAL. Il vient de recevoir et reçoit constamment un assortiment considérable de Meubles pour Salon, Salle à Dîner et Chambres à Coucher DE TOUTES FORMES ET DE TOUTS PRIX. Il invite le public à venir visiter son magasin avant de se pourvoir ailleurs. 15l

M. A. BELANGER EBÉNISTE, VIENT DE TRANSPORTER SON MAGASIN AU No. 276 RUE NOTRE-DAME. 4me PORTE DE MM. H & H. MERRILL. Il vient de recevoir et reçoit constamment un assortiment considérable de Meubles pour Salon, Salle à Dîner et Chambres à Coucher DE TOUTES FORMES ET DE TOUTS PRIX. Il invite le public à venir visiter son magasin avant de se pourvoir ailleurs. 15l

F. X. BEAUCHAMP, (successeur de D. Smillie.) Manufacturier et Marchand de BIJOUX, PIERRES PRÉCIEUSES gardées en magasin, et taillées, polies et montées dans les derniers goûts. MONTRES et BIJOUX soigneusement et promptement réparés. No. 134, coin des rues ST. FRANÇOIS-XAVIER et FORTIFICATION, presque en face du côté droit de la Banque du Peuple. Montréal, 4 mai 1870. 18ay



ON RECEVRA au sousdit bureau, jusqu'à Lundi, le 25me jour de juillet prochain, à midi, des soumissions pour la fourniture de 200 tonneaux de charbon de foyer (2000 livres par tonneau), delivrés à Ottawa. Pour toutes particularités s'adresser au soussigné. Par Ordre, F. BRAUN, Secrétaire. Département des Travaux Publics, Ottawa, 20 Juin 1870. 25d

PRESERVATION CERTAINE de la VUE.

CELEBRES LUNETTES PERFECTIONNEES ET LORGNONS. Les LENTILLES dont nous nous servons sont Manufacturées par nous, de manière à rencontrer toutes les conditions d'OPTIQUE désirables. PURES, DURES ET BRILLANTES. Etromplissent, autant que faire se peut, toutes les conditions ACHROMATIQUES. La forme particulière et la précision scientifiques que nous atteignons à l'aide de machines couteuses et compliquées, nous permettent d'assurer que nos LUNETTES SONT LES PLUS PARFAITES qui aient jamais été manufacturées. Elles donnent une grande clarté à la Vue Et assurent le BIEN-ETRE et le CONFORT à tous ceux qui en font usage. Elles améliorent la vue et durent des années sans avoir besoin d'être remplacées. Elles sont donc aussi les MEILLEURES et les moins CHERES. LAZARUS, MORRIS & CIE., 295, rue Notre-Dame (Etage supérieur) Montréal, 12 Mai, 1870. 19p

ETABLISSEMENT EN 1859. HENRY R. GRAY, CHIMISTE ET PHARMACIEN, 144 RUE ST. LAURENT, MONTREAL.

Fournit aux médecins les Drogues et les Produits Chimiques les plus purs au comptant. Les termes les plus libéraux pour les hôpitaux, les couvents et les associations charitables. NOUVEAU MAGASIN D'APOTHECAIRE, 363, RUE STE. CATHERINE, (Près de la rue Amherst.) Le Soussigné offre en vente un assortiment complet de Drogues, produits Chimiques, Parfumeries, Huiles, Bois de Teinture, Médecines Patentées, Brayers, Éponges, Brosses à Cheveux, Brosses à Ongles, Brosses à Dents, Brosses à Barbe, Eau de Cologne, Sangues, Savons de Toilette, en grande variété. Aussi un assortiment de Papeteries, Journaux, Timbres-Poste, etc., etc. Toutes Prescriptions de Médecins seront remplies avec le plus grand soin. JAMES GOULDEN. Montréal, 26 mai 1870. 21zz

L. P. DUFRESNE, MARCHAND DE Montres en or et en argent, Bijouteries, etc. 88, RUE ST. JOSEPH, MONTREAL. MONTRES ET BIJOUTERIES RÉPARÉES ET GRAVÉES. E. POITRAS, FERBLANTIER ET MARCHAND DE POELES DE TOUTES SORTES. 65, RUE ST. JOSEPH. (Vis-à-vis l'Hôtel Rapin) MONTREAL. Ordres pour Fournaies à Air-Chaud, Ventilateurs, Réfrigérateurs, Poèles de Cuisine et de Salles, Four-nitures de Poèles, etc., etc., exécutés avec diligence. Ordres pour Couvrir en ferblanc et en tôle, et se charge de la réparation des couvertures, le tout fait avec promptitude. PRIX EXTREMEMENT MODERES. 18s

DEPARTEMENT DES DOUANES. Ottawa, 27 Mai, 1870. L'ESCOMPTE AUTORISE sur les ENVOIS AMERICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 15 pour cent. R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes, dans les journaux autorisés à le publier. 6d

THOMAS MUSSEN, Marchand en Gros et en Détail de SOLERIES et POPELINES IRLANDAISES, GANTS D'ALEXANDRE, et autres Fabrications de renom, TAPIS ET PRELATS DE CHOIX, De Velours, Bruxelles ou Tapestry. ORNEMENTS D'EGLISES, Tentures pour Salons, Franges en Soie, etc., 257 ET 259, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL. 4 mai 1870. 18zz

"The Canadian Illustrated News" Journal Hebdomadaire De Chronique, Littérature, Science et Art, Agriculture et Mécanique, Modes et Amusements, Publié tous les Samedis à Montréal, Canada, Par GEORGE E. DESBARATS. SOUSCRIPTION D'AVANCE.....\$4.00 par an. PAR NUMERO..... 10 Centins.

CLUBS. Chaque Club de cinq souscripteurs qui nous enverra \$20, aura droit à six copies pour l'année. Les abonnés de Montréal recevront leur journal à domicile. Le port des numéros envoyés par la Poste sera payé par l'Éditeur. Les remises d'argent par un mandat de Poste ou par lettre enregistrée, seront aux risques de l'Éditeur. On recevra des annonces, en petit nombre, au taux de 15 centins la ligne, payable d'avance. AGENCE GENERALE : 10-PLACE D'ARMES-10 BUREAU DE PUBLICATION ET ATELIERS : 319—RUE ST. ANTOINE—319

"L'Opinion Publique" JOURNAL POLITIQUE ET LITTÉRAIRE Publié tous les Jendis à Montréal, Canada, Par GEORGE E. DESBARATS & Cie. ABONNEMENT.....\$2.50 par année Aux Etats-Unis..... 3.00 Par numéro..... 5 Centins Envoi par lettres enregistrées ou par ordres sur le Bureau de Poste au risque des propriétaires du journal. ANNONCES..... 10 Centins la ligne 1re fois 5 Centins " 2me " &c.

Tous ceux qui ne renverront pas le journal seront considérés comme abonnés. FRAIS DE POSTE—ATTENTION ! Les frais de poste sur les Publications hebdomadaires ne sont que de 5 centins par trois mois, payables d'avance au bureau de poste de l'abonné. Le manque d'attention à ce détail, entraînerait une dépense de 2 centins qu'il faudrait payer sur chaque numéro. Les journaux qui voudront bien échanger avec nous, ainsi que toutes lettres se rapportant à la rédaction, devront être adressés à l'Opinion Publique ou aux Rédacteurs, No. 10 Place d'Armes, Montréal. Toute lettre d'affaires devra être adressée à George E. Desbarats, seul chargé de l'administration du journal. Imprimé et publié par G. E. DESBARATS, 10 Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.